Montréal vendredi 7 octobre 2005 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 343 62 pages 5 cahiers
65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

HYDRO-QUÉBEC CHERCHE DES MÉGAWATTS

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

cyberpresse.ca
LA PRESSE

MATHIEU DANDENAULT

SPORTS WEEK-END

GROS PLAN SUR MATHIEU DANDENAULT

BASEBALL › L'ANNÉE DES WHITE SOX

HOCHEY › DES NOUVELLES IDÉES À LA TÉLÉ

NFL › LE RENDEZ-VOUS DE BIG BEN

4 PAGES À CONSERVER DANS LE CAHIER SPORTS

MENACE D'ATTENTAT DANS LE MÉTRO DE NEW YORK

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Le métro de New York pourrait être la cible d'une attaque terroriste dans les prochains jours, ont annoncé hier les autorités de la ville, tout en encourageant les citoyens à continuer à utiliser ce moyen de transport.

Le maire de New York, Michael Bloomberg, a révélé que le FBI (police fédérale) avait récemment informé la ville d'une « menace spécifique concernant le réseau du métro ».

« C'est la première fois que nous avons une menace avec ce niveau de précision », a déclaré le maire Bloomberg lors d'une conférence de presse hier, en fin d'après-midi.

Le chef de la police de New York, Ray Kelly, a cependant précisé que la crédibilité de l'information du FBI était encore incertaine. « Même si l'information n'a pas été complètement corroborée, elle a suscité suffisamment d'inquiétude pour renforcer la sécurité du métro et informer le public de cette menace », a-t-il dit.

›Voir **MÉTRO** en page A2

Canadien 4, Rangers 3 Une autre victoire signée Ryder

PHOTO JULIE JACOBSON, AP

Avec deux buts, dont un en prolongation, Michael Ryder a permis au Canadien de remporter sa deuxième victoire en autant de matches, hier soir, contre les Rangers, à New York. Les détails en pages 1 à 3 du cahier Sports.

DÉPOTOIRS CLANDESTINS

Mulcair amorce le ménage à Laval

NICOLAS BÉRUBÉ

Visiblement irrité par la prolifération de dépotoirs clandestins dans sa propre circonscription, le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, a annoncé hier la mise sur pied d'un plan d'action pour faire fermer les terrains illégaux à Laval.

En entrevue à *La Presse*, le ministre a aussi indiqué qu'un avis d'infraction vient d'être envoyé à Jocelyn Dufresne inc. à la suite d'un reportage publié dans nos pages hier et qui révélait la présence d'un vaste dépotoir illégal d'asphalte et de béton sur les terrains de cet entrepreneur lavallois.

« Nos inspecteurs ont calculé que le site contenait de 60 000 à 80 000 pieds cubes d'amas d'asphalte et de béton. Ce n'est pas tout petit... Un avis d'infraction a été envoyé aujourd'hui même », a précisé le ministre Mulcair, qui a lui-même pris contact avec *La Presse*, hier.

›Voir **LAVAL** en page A8

SÉRIE

MÉDECINE : DES PROGRÈS FULGURANTS

Un naufrage, la vieillesse? Pas si vite. Des médicaments personnalisés et d'importantes percées de la médecine promettent un 3e âge alerte. Et long.

UN DOSSIER À LIRE À COMPTER DE DEMAIN.

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Ne manquez pas le téléthon Vincent Lacroix.

« Moi, je suis rentré là-dedans sans préparation »

Dix ans plus tard, Lucien Bouchard admet s'être lancé tête première dans la campagne référendaire de 1995

NATHAËLLE MORISSETTE

Près de 10 ans après le second référendum sur la souveraineté, l'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, admet qu'il s'est lancé la tête la première dans la campagne référendaire.

M. Bouchard, chef du Bloc québécois à l'époque, est entré en scène trois semaines avant le vote crucial du 30 octobre 1995. Le premier ministre de l'époque, Jacques Parizeau, dirigeait alors les troupes souverainistes, mais ne parvenait visiblement pas à faire « lever » la campagne du OUI.

L'intervention du chef bloquiste, charismatique et populaire auprès de l'électorat, devenait donc nécessaire aux yeux des stratèges souverainistes. L'arrivée-surprise de Lucien Bouchard, parachuté sur toutes les tribunes en compagnie de M. Parizeau, s'est fait dans la plus grande improvisation, raconte l'homme qui s'est rarement prononcé sur le sujet depuis qu'il a tiré un trait sur la vie politique. « On était au bout, a déclaré hier M. Bouchard en entrevue à *La Presse*. Moi, je suis rentré là-dedans sans préparation. J'ai atterri là, il restait trois semaines. Je n'avais pas de texte, rien. On y allait. »

›Voir **BOUCHARD** en page A12

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

SOMMAIRE

Bandes dessinées	ARTS 10
Décès	ACTUEL 10 et 11
Forum	A 16 et 17
Horaire cinémas	ARTS 6 et 7
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 8
Monde	A 14 et 15
Mots croisés	ARTS 10 et ACTUEL 10
Mot mystère	ARTS 10
Observateur	ACTUEL 8
Petites annonces	ACTUEL 8 et AFFAIRES 4
Vins et mets	ACTUEL 5

Météo
Pluie. Vents du sud-ouest, maximum 19, minimum 7, plus de détails en page SPORTS 8

L-V 6 21924 98765 1

NOUVEAU !
FLEXI TARIF$
Réservez vos billets dès aujourd'hui !
www.viarail.ca/flexitarifs
1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)
ATS 1 800 268-9503 (malentendants)
MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.
VIA Rail Canada MC
3302589A
3345784

ACTUALITÉS

Menace d'attentat dans le métro de New York

MÉTRO
suite de la page A1

PHOTO GETTY IMAGES

La sécurité a été renforcée dans le métro de New York.

Fouilles

Le chef de police a conseillé aux usagers du métro d'éviter de voyager avec des attachés-cases, des poussettes et tout type de bagage. Comme c'est le cas depuis les attentats contre les transports publics à Londres, les policiers new-yorkais ont continué hier à fouiller au hasard les sacs d'usagers entrant dans le réseau.

L'information sur la menace d'attentat viendrait de l'extérieur des États-Unis et aurait mené à l'arrestation de plusieurs personnes à Bagdad mercredi soir, selon la chaîne de télévision CNN.

« Des opérations secrètes ont permis d'interrompre partiellement la menace », a déclaré Mark Mershon, directeur adjoint du FBI à New York, lors de la conférence de presse. « Le FBI et d'autres services américains travaillent sans relâche. »

Selon l'officiel du FBI, qui a refusé d'en dire plus, la menace contre le métro de New York pourrait être éliminée dans « les prochains jours ».

Discours de Bush

L'annonce du maire de New York suivait de quelques heures un discours musclé du président américain George W. Bush sur le terrorisme. Confronté à des difficultés sur le plan intérieur comme en Irak, le chef de la Maison-Blanche est ainsi revenu à son principal cheval de bataille depuis le 11 septembre 2001.

« Certains ont dit que l'extrémisme a été renforcé par l'action de notre coalition en Irak, affirmant que notre présence dans ce pays a déclenché la rage des radicaux. Je leur rappellerai que nous n'étions pas en Irak avant le 11 septembre 2001 et qu'Al-Qaeda nous a attaqués de toute façon », a dit M. Bush à la tribune du National Endowment for Democracy à Washington.

Le président a soutenu que les islamistes radicaux cherchaient à contrôler un pays au Moyen-Orient afin de « renverser tous les gouvernements de la région et d'établir un empire islamique radical qui ira de l'Irak à l'Indonésie ».

« Contre un tel ennemi, a-t-il ajouté, il n'y a qu'une seule réponse efficace : ne jamais accepter autre chose qu'une victoire totale. Nous faisons face à une idéologie radicale avec des objectifs incommensurables pour asservir des nations entières et intimider le monde. »

10 projets d'attentats déjoués

Le président a par ailleurs affirmé que les États-Unis et leurs alliés avaient déjoué au moins 10 projets d'attentats préparés par Al-Qaeda, dont trois en sol américain. Plus tard, le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a cité deux cas connus, ceux de José Padilla et Iyman Faris, en précisant que les autres dossiers ne pouvaient être divulgués.

L'opposition démocrate a critiqué le discours du président. « Ça m'a l'air idiot que le président se vante ouvertement d'avoir déjoué des complots d'Al-Qaeda pour nous attaquer, a dit le sénateur Edward Kennedy. Son attitude va-t-en-guerre n'a pas marché, et de telles déclarations ne peuvent que piquer au vif Al-Qaeda et l'encourager à persévérer. »

Bloomberg a attendu

À New York, le maire Bloomberg a déclaré qu'il était au courant depuis plusieurs jours de la menace qui pesait sur le métro de New York. Il a cependant attendu à hier pour en informer le public, disant ne pas vouloir mettre en danger la vie de certains enquêteurs.

Il a par ailleurs affirmé qu'il continuerait à emprunter le métro, malgré la menace d'une attaque terroriste. Il a exhorté les autres usagers à faire de même.

PHOTO AP ©

Le maire de New York Michael Bloomberg a pris le métro hier, et a affirmé qu'il continuerait à le faire malgré la menace terroriste.

IWC.
Conçue pour les hommes.

IWC
SCHAFFHAUSEN
DEPUIS 1868

Il va devoir attendre.

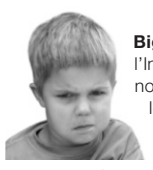

Big Pilot's Watch. Ref. 5002: l'horloger F. A. Jones fonda l'International Watch Company à Schaffhouse en 1868. Depuis lors, nos ingénieurs ont créé nombre de montres aujourd'hui légendaires – les Portugaises, les Ingenieur, les séries Da Vinci et Aquatimer. Il fait bon savoir que nos montres ne sont pas seulement le fruit du progrès technologique, mais aussi de la passion de nos ingénieurs.

Mouvement mécanique IWC | Remontage automatique Pellaton | Indication de la date | Réserve de marche de sept jours | air pressure Verre saphir antireflet, fixation spéciale résistant aux brutales chutes de pression | Etanche a 60 m| Acier fin

Disponible **exclusivement** chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020, Rue de la Montagne, Montréal: (514) 845-4651 Sans-Frais: 1-888-883-8283
www.**chateaudivoire**.com

3348270A

Dix attentats déjoués depuis 2001, selon la Maison-Blanche

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La Maison-Blanche a publié hier une liste d'attentat planifiés par l'organisation terroriste Al-Qaeda et qui, selon le président américain George W. Bush, ont été déjoués aux États-Unis et à l'étranger depuis le 11 septembre 2001.

« Au total, les États-Unis et leurs partenaires ont déjoué au moins 10 tentatives sérieuses d'attentats par Al-Qaeda depuis le 11 septembre (2001), dont trois projets d'attentats aux États-Unis. Nous avons empêché au moins cinq autres complots d'Al-Qaeda pour identifier des cibles aux États-Unis ou infiltrer des agents dans notre pays », a déclaré M. Bush hier lors d'un discours à Washington consacré au terrorisme.

Voici la liste complète des attentats, repérages et infiltrations telle que publiée par la Maison-Blanche.

Les 10 projets déjoués

> À la mi-2002, les États-Unis ont déjoué un projet d'utiliser des avions détournés pour viser des cibles sur la côte ouest des États-Unis. Ces attentats ont été planifiés par au moins l'un des organisateurs des attentats de septembre 2001.

> À la mai-2003, les États-Unis et un pays allié ont déjoué un projet d'attaquer, également avec des avions détournés, des cibles sur la côte est des États-Unis.

> Un complot en mai 2002 impliquant entre autres Jose Padilla qui envisageait de faire exploser des immeubles d'habitations aux États-Unis et aussi une « bombe sale » contenant des éléments radioactifs.

> Des attentats visant des cibles dans des villes en Grande-Bretagne ont été déjoués en 2004 par les États-Unis et des pays alliés.

> Au printemps 2003, les États-Unis et un autre pays ont déjoué un complot visant des Occidentaux et plusieurs cibles à Karachi (Pakistan).

> Un complot visant l'aéroport londonien d'Heathrow et utilisant à nouveau des avions civils a été éventé en 2003. Il était également planifié par un des organisateurs du 11 septembre.

> Au printemps 2004, les services du renseignement américains et de pays alliés ont fait échouer une campagne prévue d'attentats en Grande-Bretagne.

> À la fin 2002 et en 2003, les États-Unis et un pays allié ont fait échouer un projet d'attentat organisé par Al-Qaeda visant des navires dans le golfe d'Arabie.

> En 2002 des projets d'attentats similaires dans le détroit d'Ormuz ont également été éventés.

> En 2003, les États-Unis et un pays allié ont fait échouer des attentats prévus contre un site touristique hors des États-Unis, a précisé la Maison-Blanche, sans indiquer où.

Repérages de cibles et d'infiltration

> En 2003 et 2004, un individu a été chargé par Al-Qaeda de repérer des cibles publiques et touristiques sur le territoire des États-Unis.

> En 2003, un individu a également été chargé par Al-Qaeda de rassembler des informations sur les stations d'essence et leur infrastructure aux États-Unis.

> En 2003, Iyman Faris a été arrêté alors qu'il planifiait la destruction du pont de Brooklyn à New York.

> En 2001, Al-Qaeda a envoyé un agent aux États-Unis pour planifier d'autres attaques après celle de septembre. Cette personne a été arrêtée, souligne la Maison-Blanche sans révéler son identité.

> En 2003, Al-Qaeda a de nouveau dépêché aux États-Unis un agent pour y effectuer des missions de reconnaissance dans des zones urbaines.

Note aux lecteurs

Astrologie et bridge

En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, nous ne pouvons publier les rubriques d'astrologie du jour et de bridge dans notre numéro d'aujourd'hui. Nos excuses.

STAN FRAPPE L'AMÉRIQUE CENTRALE

PHOTO CLAUDIO VARGAS, AFP

Des gens déambulent le long d'une route défoncée près d'Acapulco, au Mexique, où *Stan* continuait de faire sentir sa présence, hier.

Engloutis sous des tonnes de boue

FRÉDÉRIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

SANTA TECLA, Salvador — C'est le Salvador, sur la côte Pacifique, qui a été touché le premier par les pluies diluviennes de la tempête tropicale *Stan*. Les forêts de ce petit pays ont depuis longtemps été mises à nu par les coupes sauvages, et les sols gorgés d'eau n'ont pas résisté : la plupart des 65 victimes recensées à ce jour, qui vivaient à flanc de montagne, dans des cabanes de tôle, ont été ensevelies par des glissements de terrain. Des foyers entiers ont parfois disparu, comme dans le village de Santa Marta, où les six occupants d'une même maison ont été engloutis sous des tonnes de terre.

Alors que les habitants des zones à risques continuent d'être évacués, plus de 40 000 réfugiés s'entassent déjà dans des abris d'urgence, comme à Santa Tecla, dans la banlieue de San Salvador. La pluie a cessé, mais les 73 habitants de la communauté Maria Victoria ne peuvent pas sortir de l'école dans laquelle ils ont été confinés. « Une famille est revenue dans sa maison malgré les avertissements de la police, raconte Don Francisco, leur porte-parole. Deux minutes après leur arrivée sur place, on a entendu comme un bruit d'avion : leur maison avait été emportée par une coulée de boue. »

Appel à l'aide

Les parents ont pu s'en sortir, mais les trois enfants sont morts. Hier encore, une équipe de six secouristes fouillait la terre pour retrouver un dernier corps. Dans la salle de classe où les rescapés de Maria Victoria se sont installés, le moral n'est pas meilleur. Les familles manquent de nourriture et beaucoup dorment à même le sol, faute de matelas. Ayant le même souci dans les 361 refuges du pays, les autorités ont lancé un appel « véhément » à l'aide, auquel répondent nombre de particuliers. Au cours des 24 dernières heures, le nombre de réfugiés a en effet été multiplié par trois : à ceux qui se protègent des caprices du ciel s'ajoutent les déplacés fuyant l'éruption du volcan de Santa Ana, qui s'est réveillé samedi dernier après plus d'un siècle de sommeil. D'impressionnants blocs de pierre se sont écrasés dans les villages alentour et des coulées de boue ont dévalé les flancs de la montagne, provoquant la mort de deux ouvriers agricoles et ajoutant un fardeau de plus sur les épaules des secouristes.

« Les urgences sont plus nombreuses que nos capacités de secours, avoue un porte-parole de la Croix-Rouge salvadorienne. Nous avons des dizaines de routes bloquées, des inondations partout, aucune partie du pays n'est épargnée. »

PHOTO AFP

L'eau de la rivière Pantaleon traverse la route qui relie les villes de Siquinala et Santa Lucia Cotzumalguapa, au Guatemala, un des pays d'Amérique centrale les plus durement touchés par *Stan*.

Honduras, Nicaragua, Costa Rica...

Les conséquences de la tempête *Stan* ne se sont pas limitées au Salvador, touchant dans une moindre mesure le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica, et le sud du Mexique. Mais c'est au Guatemala, où les pluies se sont intensifiées mercredi, provoquant la crue des cours d'eau et l'affaissement de pans entiers de collines, que le bilan pourrait être le plus lourd. Alors que les autorités n'ont pas encore pu accéder à tous les villages touchés, 79 victimes ont déjà été dénombrées. Le coup le plus sévère semble avoir été porté au bourg de Solola, près du lac Atitlan, l'une des zones touristiques les plus fréquentées du pays, où au moins 15 corps ont été exhumés.

Les conséquences de cet épisode pluvieux — le plus important depuis le passage sur la région de l'ouragan *Mitch*, qui avait fait 10 000 morts en 1998 — se feront encore sentir de longs mois. Dans les campagnes, de nombreuses cultures ont été détruites et la récolte du café, vitale pour des milliers de familles, est en partie compromise. Au Salvador, où les sols sont composés de cendres volcaniques très meubles, les autorités s'attendent aussi à d'autres glissements de terrain.

Comme son homologue guatémaltèque, le président salvadorien Tony Saca a déclaré l'état de calamité publique et fait appel à l'aide internationale. Ce fidèle allié de George Bush a par ailleurs pris une décision beaucoup plus inhabituelle en de telles circonstances : les dons destinés à réparer les dégâts et à aider les victimes ne seront pas gérés par l'État mais par une commission mixte où l'entreprise privée, « plus efficace », aura un rôle prépondérant. Le Salvador avait déjà introduit cette innovation lors du tremblement de terre qui avait frappé le pays en 2001, pour prévenir la corruption. Elle illustre la faiblesse de la puissance publique face aux catastrophes naturelles, mais aussi les relations privilégiées — trop privilégiées, pensent leurs opposants — des présidents d'Amérique centrale avec le monde des affaires.

BILAN DES VICTIMES

Au moins 210 personnes sont mortes en cinq jours en Amérique centrale et au Mexique, surprises par la brusque montée des eaux et les torrents de boue provoqués par la dépression tropicale *Stan*.

Les secours continuaient hier de rechercher les centaines de disparus, retrouvant régulièrement de nouveaux cadavres.

Le bilan provisoire faisait état de 119 morts au Guatemala, 65 au Salvador, 15 dans le sud-est du Mexique et 11 au Nicaragua, après les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région depuis samedi dernier et qui continuaient de tomber hier.

Le bilan devrait encore s'alourdir car les personnes portées disparues sont nombreuses. Au Chiapas, dans le sud-est du Mexique, 150 habitants sont portés disparus, d'après la protection civile qui précise que l'absence de communications téléphoniques complique le travail.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

Les meurtres par balles ont augmenté de 13 % en deux ans

FRANÇOIS BERGER

Les meurtres par arme à feu ont recommencé à augmenter au pays, depuis deux ans, malgré la mise en place du controversé programme fédéral d'enregistrement des armes à feu, qui a coûté jusqu'à maintenant plus d'un milliard de dollars.

Depuis le 31 décembre 2002, date limite à laquelle les Canadiens devaient avoir enregistré leurs 8 millions d'armes à feu, le nombre de meurtres par balles a augmenté de 13 % et le nombre total d'homicides a grimpé de 5 % (au 31 décembre 2004). Les taux d'homicide par 100 000 habitants ont progressé dans les mêmes proportions, selon les données publiées hier par Statistique Canada.

Il y a eu 622 meurtres l'an dernier au Canada, dont 172 par armes à feu, soit respectivement 1,95 et 0,54 pour chaque tranche de 100 000 habitants. Il y a eu 111 meurtres (1,47 par 100 000 habitants) au Québec, où les armes à feu sont très utilisées, comme c'est aussi le cas au Manitoba et en Colombie-Britannique.

Les tentatives de meurtre dénoncées à la police ont totalisé 717, l'année dernière, une légère hausse de 0,5 % sur l'année précédente.

Adoptée en 1995 par la Chambre des communes, après le massacre en 1989 d'étudiantes à l'École polytechnique de Montréal, la loi qui a créé le registre des armes à feu n'a connu sa pleine application qu'au début de 2003. Le coût de ce programme devait être de quelque 200 millions, cinq fois moins que les sommes effectivement allouées.

Le comportement des meurtriers semble toutefois avoir changé depuis la création du registre. Les deux tiers des meurtres par armes à feu sont dorénavant commis au moyen d'une arme de poing (pistolet ou revolver), tandis que le fusil ou la carabine étaient auparavant l'arme de choix.

Le poignard était en 2004 en tête des instruments servant aux meurtres. Il a compté pour le tiers des homicides, tandis que l'arme à feu a été utilisée dans 28 % des cas (aux États-Unis, c'est deux fois plus). Ont suivi les coups de pied et de poing (victimes battues à mort dans 22 % des meurtres) et la strangulation (10 %).

Un meurtre sur neuf a été perpétré par quelqu'un souffrant d'une maladie mentale, habituellement contre un membre de sa famille.

La famille est d'ailleurs le théâtre du tiers des meurtres. La moitié des homicides sont commis par une connaissance de la victime, et 15 % par un étranger.

La moitié des 173 femmes adultes assassinées l'an dernier ont été tuées par un homme avec qui elles avaient, ou avaient eu, une relation intime dans le cadre du mariage, d'une union de fait ou d'une fréquentation. Chez les hommes adultes, seulement 8 % des quelque 394 victimes de meurtre ont été occis par une conjointe ou ex-conjointe.

Neuf fois sur 10, l'auteur du meurtre est un homme, âgé entre 18 et 24 ans dans 37 % des cas.

Il est à noter que la majorité des meurtres ont lieu dans une résidence privée et que le tiers sont commis dans un endroit public. La route constitue la scène d'un meurtre sur sept.

PHOTO PC©

Il y a eu 622 meurtres l'an dernier au Canada, dont 172 par arme à feu.

REPÈRES

Montréal n'est pas la capitale du meurtre au pays. L'an dernier, on y a enregistré 63 homicides. Toronto remporte ce douteux championnat avec 94 assassinats, tandis que Vancouver en a enregistré 56. Quant au taux d'homicide par 100 000 habitants, Montréal arrive assez loin au 11e rang (taux de 1,7) et Toronto au 10e (1,8) parmi les agglomérations de plus de 100 000 citoyens. Regina et Winnipeg sont les plus meurtrières, avec un taux approchant 5.

La hantise du SRAS refait surface à Toronto

L'infection qui a fait 16 morts en quelques jours serait la maladie du légionnaire

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO – La mystérieuse infection qui a provoqué le décès de 16 résidants âgés d'un centre de soins prolongés à Toronto depuis une semaine est très probablement la maladie du légionnaire, ont indiqué hier les dirigeants de santé publique d'une ville encore hantée par la crise du SRAS d'il y a deux ans.

Par ailleurs, l'infection des derniers jours est demeurée confinée au foyer pour personnes âgées Seven Oaks, fréquenté surtout par la communauté arménienne de la banlieue est de Toronto.

Aucun autre cas d'infection ne s'est ajouté depuis trois jours parmi les 88 personnes qui ont dû recevoir des soins particuliers depuis une semaine. La moitié de ces malades demeurent hospitalisés en chambre d'isolement dans sept établissements de la région torontoise. Les autorités attribuent les décès en partie à la santé très fragile de la plupart des personnes infectées. Ces personnes étaient âgées de 75 à 96 ans.

Pour les Torontois qui ont craint une répétition de l'épidémie de SRAS de 2003 qui avait tué 44 personnes en quelques semaines, la seule mention d'une infection associée à la maladie du légionnaire n'avait rien de très rassurant. Cette maladie, apparentée à une variante grave de la pneumonie, tient son nom d'une infection soudaine et meurtrière qui avait frappé des anciens combattants américains et leurs conjoints lors d'une conférence de l'American Legion à Philadelphie, en 1976.

À Toronto, hier, après avoir parlé de la maladie du légionnaire, les autorités ont vite tenté de rassurer les citoyens. « La population de Toronto n'a jamais été en danger. Nous avons retenu les leçons du passé qui nous ont permis d'intervenir rapidement et efficacement », a dit le maire David Miller en conférence de presse, accompagné des dirigeants de la santé publique. Parmi eux, Donald Low, un médecin et chercheur en épidémiologie qui s'était fait connaître comme principal vulgarisateur médical lors de la crise du SRAS en 2003.

Outre l'urgence médicale soulevée par cette infection, c'est aussi de l'image de la ville de Toronto dont le maire Miller se préoccupait à court terme. Les 16 décès reliés à cette « maladie mystérieuse à Toronto » ont fait le tour des médias du monde. Les dirigeants politiques et économiques de Toronto ont notamment entendu la chaîne d'information continue CNN décrire leur ville comme le « ground zero » d'une nouvelle infection meurtrière.

Rien de bien réjouissant donc pour l'important secteur du tourisme à Toronto, à peine remis des dommages infligés par la crise du SRAS d'il y a deux ans.

Comme à Hong Kong, l'autre ville principalement affectée, la crise du SRAS à Toronto avait provoqué une crise du secteur touristique qui s'était répercutée partout au Canada. La crainte des visiteurs internationaux avait coûté cher au transporteur Air Canada, qui a sa principale base d'exploitation à l'aéroport de Toronto.

Vaccin contre le cancer du col de l'utérus

LOUISE LEDUC

Les chercheurs et les médecins en parlent comme d'une révolution. L'entreprise pharmaceutique Merck a annoncé hier que l'un de ses vaccins expérimentaux parviendraient à prévenir 70 % des cancers du col de l'utérus.

« C'est au-delà de nos espoirs les plus fous », s'est exclamé hier le docteur Lucy Guilbert, directrice du département de gynécologie-oncologie au Centre universitaire de santé McGill. La nouvelle la touche de près : 55 de ses patientes ont participé aux essais cliniques particulièrement concluants de Merck.

Au total, 12 067 femmes ont pris part à l'étude. La moitié a reçu trois doses de Gardasil et l'autre moitié, un placebo. Au bout de 17 mois, aucune des femmes ayant reçu le vaccin n'a présenté de cancer ou de lésions précancéreuses, tandis que 21 du deuxième groupe s'en sont fait diagnostiquer.

Le vaccin expérimental ne s'attaque certes pas à tous les virus à l'origine du cancer du col de l'utérus, mais néanmoins à deux de ceux qui le causent le plus fréquemment. Au surplus, il préviendrait l'apparition de 70 % des condylomes, ces lésions génitales plus incommodantes que dangereuses.

La gynécologue Céline Bouchard, du centre hospitalier de l'Université Laval, saluait aussi hier l'annonce. D'une part parce que 65 de ses patientes se sont inscrites à cette étude, et plus globalement pour la presque éradication que ce type de vaccin laisse entrevoir. « Au Canada, on dépiste plutôt bien ce type de cancer, de sorte qu'il n'arrive qu'au 11e rang. C'est par contre le cancer le plus répandu dans les pays sous-développés. »

Le docteur Philippe Gauthier, gynécologue-oncologue au CHUM, croit que c'est en effet une nouvelle particulièrement réjouissante pour le tiers-monde. « Les questions qui se posent maintenant sont les suivantes : à quel âge vaccinera-t-on les jeunes filles ? Dès qu'elles seront en âge d'avoir des relations sexuelles ? Dans le contexte de la droite américaine, où George W. Bush préconise l'abstinence sexuelle, il est loin d'être acquis que le vaccin y sera bien accueilli. »

Les recherches des dernières années ont en effet permis de déterminer que le cancer du col de l'utérus est causé par le papillomavirus humain, un virus sexuellement transmissible. Comme on parle ici de virus, les femmes ayant déjà le cancer du col de l'utérus ne peuvent donc pas compter sur le vaccin, mais doivent plutôt s'en remettre aux traitements conventionnels.

Au fil de la journée, la nouvelle a bien fait gagner jusqu'à 2 % au titre de Merck. À la clôture des marchés, l'action avait cependant perdu 0,22 % par rapport à la veille. La société pharmaceutique entreprenait hier aux États-Unis sa défense dans le procès l'opposant à des milliers d'utilisateurs de Vioxx, un anti-inflammatoire à l'origine de maints problèmes cardiaques.

Merck et Glaxo sont tous deux engagés dans la course au vaccin du cancer du col de l'utérus. Hier, Merck disait espérer que sa découverte puisse être approuvée d'ici deux ans par l'agence fédérale américaine de réglementation des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA).

YVES BOISVERT

Faut pas toucher à la SAQ

Comme chacun sait, la privatisation est une chose universellement monstrueuse et albertaine qui avilit le citoyen et le rend semblable à George Bush.

Il n'y a que l'État qui puisse nous vendre du vin au Québec. Celui qui prétend le contraire est un traître à la Patrie.

C'est à peu près le ton du débat chaque fois qu'il est question de privatiser ne serait-ce qu'une parcelle de la SAQ. Ce n'est pas que je sois un fervent privatiseur. La SAQ ne nous a pas si mal servis : sélection intéressante, qualité des produits, bon approvisionnement en général, personnel souvent bien formé. On est de bonne humeur quand on sort d'une succursale de la SAQ, tous les sondages vous le diront.

Simplement, est-il possible d'au moins discuter de la question ? Ça ne semble pas possible, à en juger les réactions à l'étude (excellente) de l'Institut économique de Montréal, qui suggère de privatiser ces vestiges des années 20 que sont les sociétés des alcools au Canada.

Que voilà des traîtres à la patrie ! Le lendemain de la publication, heureusement, Bernard Landry lui-même, à RDI, venait au secours de ce fleuron québécois qui a « éduqué » les Québécois aux vertus du vin, qui nous a rapprochés de « nos racines » en Europe de l'Ouest, nous éloignant des traditions anglo-saxonnes de consommation de « fort ». Il a ajouté que les prix sont avantageux pour les vins les moins chers. Bref, la SAQ comme instrument de la diversité culturelle.

Ça doit faire longtemps que M. Landry n'a pas magasiné en Ontario. Il verrait que la structure de prix pratiquée par la SAQ n'est pas du tout démocratique : les vins haut de gamme se vendent souvent moins cher qu'ailleurs en Amérique du Nord, tandis que les vins à 12 $ ou moins, qui sont le gros des ventes, sont régulièrement entre 10 % et 25 % plus cher au Québec qu'en Ontario, par exemple.

La SAQ perd environ 100 millions par année en vente au profit de l'Ontario — pourtant aussi monopolistique que le Québec. Il doit manquer quelque chose ici...

La SAQ perd environ 100 millions par année en vente au profit de l'Ontario (...) Il doit manquer quelque chose ici...

////////////////////////

Hier matin, c'était au tour d'Yves Michaud, à l'émission de Simon Durivage. M. Michaud n'est pas seulement Robin des banques et un fier patriote, mais aussi le président de l'association des agences de vin. Si l'on privatisait la SAQ, a-t-il affirmé sur un ton tragique, « une centaine de boutiquiers » totalement incultes s'empareraient du marché du vin pour nous vendre de la « piquette ».

Môman, ça fait peur. Ouf, une chance que l'État est là pour nous dire quoi boire !

Si Yves Michaud se rendait à Calgary ou à Edmonton, il aurait honte de ce qu'il vient de dire. Il y a là, partout, des boutiques de vin de grande qualité où l'on trouve de tout à tous les prix. Pour y être allé en 1993 et en 2004, je peux témoigner de l'amélioration incontestable de l'offre de vin dans les deux villes principales de cette province depuis la privatisation. De fait, l'Alberta, avec 1087 succursales privées, a trois fois plus de magasins de vente de vin par habitant qu'au Québec, où on en compte... 801.

Dans quelle province offre-t-on le plus de produits ? Est-ce dans notre Québec raffiné ? Non, c'est en Alberta. Dans un seul magasin à Calgary, on compte 4200 produits, soit 750 de plus que dans tout le catalogue ontarien. Comparons avec le Québec maintenant. Total des produits en vente en Alberta : 11 575. Total des produits en vente au Québec : 7148.

Bien sûr, vous ne pourrez pas vous procurer tous ces produits partout sur le territoire albertain, me direz-vous. Au Québec non plus ! Et puis, ces commerces ne sont pas tenus par des crétins qui veulent empoisonner leurs clients, mais, de façon tout à fait surprenante, par des commerçants généralement très renseignés qui veulent vendre les meilleurs produits pour garder leurs clients. Sont bizarres de même, les Albertains.

Au Québec, pendant ce temps, les bureaucrates de la SAQ, dans l'espoir d'augmenter la marge bénéficiaire, veulent diminuer le nombre de produits et éliminer les « petits vendeurs ». Moins de diversité pour plus de rentabilité. Exactement le contraire de ce qui se passe en Alberta. La privatisation, d'ailleurs, n'a pas fait perdre d'argent à l'État là-bas, qui continue à taxer fortement le produit : les ventes d'alcool y sont plus lucratives qu'en Ontario et au Québec.

Quel a été le produit-vedette de la SAQ cet été ? Une piquette australienne vendue 13 $, qui n'en valait pas neuf, mais qui a eu le grand mérite d'injecter 300 000 $ en promotion et marketing, gracieuseté du fabricant, ce qui réjouit au plus haut point les gens de la SAQ. Les autres producteurs se font demander la même chose.

Je répète que je ne milite pas pour la privatisation. Je constate que, tranquillement, on est en train de torpiller en douce le dernier vrai argument du maintien intégral : la diversité. Serions-nous en phase de walmartisation étatique du vin au Québec ? En tout cas, avec des prix plus élevés, moins de choix et une rentabilité pas très avantageuse, quel fulgurant avantage avons-nous sur l'Alberta ?

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Hier soir, 80 personnes ont couché par terre dans la cafétéria de la Mission Old Brewery.

MISSION OLD BREWERY

Pas d'argent frais pour l'instant

CAROLINE TOUZIN

Ni le gouvernement du Québec ni la Ville de Montréal ne veulent la fermeture de la Mission Old Brewery ou même la réduction du nombre de lits et de repas servis. Mais pas question de financer davantage le premier refuge pour hommes au Québec. Enfin, pas pour l'instant.

La Presse révélait hier que la Mission, aux prises avec un important déficit, envisage de réduire ses services aux sans-abri dès cet hiver. D'ici deux ou trois ans, si son financement public et son niveau de services restent les mêmes, elle pourrait même fermer ses portes.

« On n'envisage pas du tout la fermeture de la Mission. On travaille à trouver une solution avant l'arrivée des grands froids. C'est certain qu'on est préoccupés par ça », assure Nathalie Gélinas, attachée de presse de la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, responsable du dossier de l'itinérance, Margaret Delisle. Cette dernière, à l'extérieur du pays, n'a pu commenter le dossier.

La ministre a rencontré la Mission à la fin de l'été. Depuis, le directeur général de l'organisme, James Hughes, attend des nouvelles. Bien que l'organisme prévoie un déficit de 864 000 $ cette année, la qualité de la gestion de l'organisme n'est pas remise en question, assure l'attachée de presse, Mme Gélinas.

L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal (ex-régie régionale) donne à peine plus d'espoir. « L'Agence n'a pas de budget discrétionnaire pour régler les problèmes de déficit. Le directeur général devra trouver des solutions pour régler son déficit », dit sa porte-parole, Lauréanne Collin.

Toutefois, l'Agence pourrait dénicher des fonds dans le cadre de son analyse des crédits de développement 2005-2006, le 18 octobre prochain. Elle proposera alors à son conseil d'administration des « hypothèses de solutions pour consolider les ressources en matière de santé mentale et d'itinérance, dont fait partie la Old Brewery », indique Mme Collin, sans vouloir préciser davantage.

« La Ville devrait être un partenaire important, mais elle n'a pas augmenté sa contribution depuis 1991. »

La Ville, elle, refuse de donner un sou de plus. « Ce serait un jour triste si la Old Brewery devait réduire ses activités à cause de problèmes financiers. Nous allons appuyer leur demande au gouvernement provincial. La Ville ne nage pas dans l'argent, ce sera difficile d'augmenter notre contribution, mais nous allons faire pression sur le gouvernement provincial qui est responsable », a commenté le président du conseil exécutif, Frank Zampino.

« C'est très inquiétant. La Ville devrait être un partenaire important, mais elle n'a pas augmenté sa contribution depuis 1991 », répond M. Hughes. La contribution de toutes les instances gouvernementales réunies représente 17 % du budget total de l'organisme. Le reste provient de dons privés.

L'un des donateurs importants, Jean Coutu, a été « désolé » d'apprendre la situation financière de la Mission. Il donne personnellement 1000 $ par semaine pour payer le repas du dimanche aux sans-abri. La Fondation Marcelle et Jean Coutu donnera également 210 000 $ dans les trois prochaines années. « C'est sûr que le gouvernement devrait être plus généreux. Mais je ne vais pas l'accuser de quoi que ce soit. S'il coupe partout, il doit couper dans les organismes de charité aussi », dit Marie-Josée Coutu, présidente de la Fondation et fille du célèbre pharmacien.

Avec la collaboration de Sébastien Rodrigue

ACTUALITÉS

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Sur les autocollants, on voit une caricature du maire Tremblay en train de nager avec un canard gonflé autour de la taille faisant allusion aux Championnats mondiaux de natation.

Offensive autocollante contre l'Équipe Tremblay

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les affiches électorales de l'Équipe Tremblay/Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) ont été la cible de vandales dans la nuit de mercredi à hier. Le « GO Montréal » et les visages souriants des candidats ont été recouverts d'autocollants.

« Le maire Tremblay nage dans les mensonges », peut-on lire sur l'affichette d'environ 25 cm sur 40 cm. On y voit une caricature du maire Tremblay en train de nager avec un canard gonflé autour de la taille. Le texte mentionne ensuite l'existence d'un déficit de 40 millions de dollars à la suite des Championnats mondiaux de natation. L'administration Tremblay-Zampino a déjà déclaré que le déficit de l'événement était d'environ 4 millions.

Selon le directeur des communications de l'UCIM, Maxime Chagnon, les actes de vandalisme se sont étendus aux 19 arrondissements. Les vitres du local électoral de Saint-Laurent ont aussi été tapissées. « C'est vraisemblablement un groupe organisé », laisse-t-il tombé. Les bénévoles de l'UCIM sont maintenant incapables de retirer les autocollants sans abîmer les affiches. Le parti réfléchit donc à la possibilité de remplacer ses pancartes. Aucune plainte n'a été faite à la police.

Plusieurs personnes dans l'entourage de Gérald Tremblay soupçonnent les cols bleus d'avoir fait le coup. Personne n'a toutefois accusé ouvertement le syndicat. « Je doute fort que ce soit un autre parti politique qui a organisé ça », dit Alan De Sousa, candidat de l'Équipe Tremblay dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Le président du syndicat des cols bleus regroupés, Michel Parent, a toutefois déclaré, par l'entremise d'un porte-parole, que son syndicat n'avait rien à voir avec cette opération. Les cols bleus ont publiquement laissé entendre qu'ils joueraient un rôle actif durant la campagne. Insatisfait de sa convention collective, le syndicat a récemment invité les cols bleus à s'impliquer dans la campagne électorale.

Le candidat à la mairie de Montréal, Pierre Bourque, dénonce pour sa part cette tactique. « Je ne suis pas d'accord avec les mutilations des affiches, dont les miennes sur lesquelles j'ai un losange dans le visage à bien des endroits », précise-t-il.

La mode est aux orthèses.

Vous sacrifiez vos goûts pour votre confort ? Pouliot, le spécialiste des pieds depuis plus de 30 ans, peut vous aider. Dernières tendances, importations exclusives... ses maîtres-chausseurs vous offrent la plus belle et la plus vaste sélection de chaussures pour orthèses sur le marché. Faites-vous du bien, venez chez Pouliot aujourd'hui.

Québec • Rimouski • Gatineau
Montréal : 4596, boulevard St-Laurent • 514 848.0100 • 1 877 967.0100

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

3351678A

VILLES DÉFUSIONNÉES

Boom de l'évaluation foncière de 50 % sur la Rive-Sud

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Défusions et bulle immobilière : les propriétaires des villes reconstituées au sud de Montréal vont recevoir comme un coup de massue leur prochaine facture d'impôts fonciers municipaux et scolaires.

Selon les informations recueillies par *La Presse* du côté de l'administration de Longueuil, la révision de l'évaluation foncière qui doit être déposée mi-octobre va causer toute une commotion chez les résidants. En moyenne, sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Longueuil, l'augmentation de la valeur des résidences sera de 50 % environ.

Secor avait, au printemps 2004, évalué à 414 000 $ le coût des défusions pour les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno et Saint-Lambert. Il en coûtera en réalité entre 5 et 7 millions, selon les chiffres de la Ville de Longueuil.

Secor avait, au printemps 2004, évalué à 414 000 $ le coût des défusions pour les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno et Saint-Lambert. Il en coûtera en réalité entre 5 et 7 millions de dollars.

Joint hier, le maire sortant de Longueuil, Jacques Olivier, a confirmé que ses fonctionnaires avaient préparé la revue des rôles d'évaluation intouchés depuis cinq ans. « Il y aura une flambée du rôle d'évaluation... les gens vont dire qu'ils vont baisser le taux de taxes, mais avec la structure de double majorité que semble privilégier Québec, on se dirige tout droit vers un cauchemar administratif », a lancé M. Olivier.

La situation à Longueuil pour la répartition des dépenses est passablement compliquée car les quatre villes qui ont voté en faveur des défusions comptent pour environ 40 % de la population de l'agglomération, mais détiennent 60 % de la valeur foncière.

Après la douche écossaise de la révision du rôle d'évaluation, la facture d'impôts fonciers n'augmentera pas pour autant dans la même proportion, mais il y a fort à parier que les candidats aux différentes mairies ne s'engageront pas à réduire d'autant leur taux d'imposition.

Une hausse importante de la taxe scolaire est incontournable car les commissions scolaires n'ont aucun intérêt à abandonner leur plafond de 35 cents par 100 $ d'évaluation. Si elles baissaient leur taux, les commissions scolaires perdraient l'avantage du système de péréquation mis en place par Québec.

Dans des secteurs cossus comme Saint-Bruno, on parle d'une moyenne un peu supérieure, pouvant atteindre 55 %, mais qui cache une réalité bien plus dure. Au minimum, des quartiers de Saint-Bruno connaîtront une majoration de 40 % de leur valeur foncière. Mais dans certains quartiers, près de la montagne par exemple, la valeur des maisons grimpera d'environ 85 %, selon les chiffres préparés par la Ville de Longueuil.

Et on ne parle ici que de l'impact de la révision du rôle d'évaluation. Quand on considère uniquement le coût de la défusion pour Saint-Bruno, Secor avait prédit une hausse de 29 % du l'impôt foncier dans les études publiées en 2004. Les simulations que devait préparer le comité de transition présidé par Yves Ryan sont dramatiquement en retard, indique-t-on en coulisses à Québec.

« Les citoyens vont devoir faire face à une très dure réalité. Ces augmentations vont toucher toutes les couches de la communauté, riches comme pauvres », a dit Jean Gérin, le maire de l'arrondissement de Saint-Bruno.

Dans le chambardement des fusions municipales, la Ville de Longueuil n'a jamais remis à jour ses rôles d'évaluations municipales. La valeur des résidences est basée sur un rôle d'évaluation qui date de juillet 1999. Pour permettre la préparation des budgets des villes défusionnées cet automne, Longueuil déposera sa mise à jour, une photo du parc immobilier en juillet 2004, un tableau qui a profondément changé durant cette période. Seule exception, un rôle mis à jour avait été déposé à Saint-Lambert, en 2001.

Montréal a mis à jour son rôle d'évaluation l'an dernier.

Du côté de Boucherville, le choc sera moins dur : on parle de 42 % en moyenne, parce que le grand nombre de constructions récentes — donc évaluées sur leur valeur réelle — vient réduire l'impact sur le parc existant.

En se retirant du Grand Longueuil les résidants de Saint-Bruno, Brossard, Saint-Lambert et Boucherville vont être frappés par une harmonisation immédiate de leurs impôts fonciers et des dépenses de la ville. Les villes restées à l'intérieur de Longueuil auront 20 ans pour arrimer les impôts à leurs dépenses.

Et on ne parle même pas ici des coûts inhérents aux défusions, qui seront bien supérieurs à ceux prédits par Secor au printemps 2004. Ainsi, on prévoyait que reconstruire la fonction publique de Saint-Bruno coûterait 85 472 $, alors que le comité de transition est déjà rendu à 1,5 million. À Boucherville, on prédisait un impact de 11,5 % à cause des défusions : il sera beaucoup plus important. La facture d'impôts fonciers moyenne de 2084 $ y grimpera de 500 $ environ à cause des défusions.

Le goût de l'eau, le goût du pouvoir

Ce soir 19 h 30
Il va y avoir du sport *maintenant 90 minutes*

Le Québec est-il prêt pour élire une femme première ministre ? Avec Christian Dufour, Marie Grégoire, Pascale Navarro et Lise Ravary.
Est-ce qu'on devrait nationaliser l'eau pour la protéger ? Avec Maxime Bernier, André Bouthillier, Hélène Pedneault et Jean-Robert Sansfaçon.

Invité : François Avard

telequebec.tv Télé-Québec ça change de la télé

3333508A

Un prédateur sexuel hante la couronne nord

L'homme a agressé au moins huit femmes en 18 mois

MARCEL LAROCHE

Après avoir vainement tenté d'attraper un prédateur sexuel qui a frappé au moins huit fois en l'espace de 18 mois dans la couronne nord de Montréal, la Sûreté du Québec a lancé une vaste offensive, hier, dans l'espoir de démasquer le plus tôt possible ce dangereux individu toujours en liberté.

Dans toutes les agressions ciblées par la police, les jeunes femmes âgées de 15 à 20 ans ont été accostées dans la rue, soit à proximité d'un arrêt d'autobus, d'une piste cyclable ou d'un parc public, puis entraînées à la pointe d'une arme ou d'un couteau dans un endroit retiré avant d'être agressées sexuellement.

L'analyse de huit agressions survenues entre le 11 mai 2004 et le 1er juillet 2005, dont quatre à Laval, trois à Saint-Jérôme et une autre à Terrebonne, laisse croire qu'elles sont toutes l'oeuvre d'un seul et même individu. Les policiers de Laval, Saint-Jérôme et Terrebonne se sont donc unis à leurs collègues de la Sûreté du Québec pour former une équipe de travail affectée spécifiquement à cette affaire.

Dès le début du projet mixte « Hibou », coordonné par la SQ, les policiers avaient déjà colligé suffisamment d'informations, en grande partie fournies par les victimes, pour dresser un profil du prédateur sexuel sévissant surtout les mercredis et jeudis soirs, entre 22h et 1h du matin.

Le suspect recherché est un francophone de race blanche âgé de 25 à 30 ans, de corpulence moyenne, mesurant environ 1,77 m, avec des cheveux bruns, courts, et portant souvent une casquette. L'enquête policière a également démontré qu'il se déplace à bord d'une Honda Civic rouge, modèle hatchback des années 1992 à 1995, dont le hayon arrière a la particularité de s'ouvrir en deux sections.

Jusqu'à ce jour, la police relie ce suspect à au moins huit agressions sexuelles, dont la première remonte au 11 mai 2004, alors qu'il aurait attaqué une jeune femme qui marchait près du 3900, 3e Rue, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Utilisant toujours la même façon d'aborder ses victimes, il aurait récidivé à quatre occasions en 2004 : le 16 juin près d'un parc public de la rue Madeleine, à Saint-Jérôme ; le 24 juin à proximité d'un parc de patins à roulettes, à Saint-Jérôme ; le 1er juillet aux abords d'une piste cyclable située dans le secteur de l'école Le Baluchon, dans le quartier Sainte-Rose, à Laval, ainsi que le 4 novembre près d'un parc public situé près des rues Prudentielle et Trenet, dans le quartier Vimont, toujours à Laval.

Accalmie de quatre mois

Après une accalmie de quatre mois, l'individu a sévi de nouveau, le 24 mars 2005, en agressant sexuellement une jeune femme retrouvée à l'arrière d'un centre commercial, à Terrebonne. Il se pourrait que cette agression se soit déroulée dans le quartier Vimont, à Laval, et que la victime se soit réfugiée à Terrebonne après avoir traversé à pied le pont reliant les deux municipalités.

D'ailleurs, le prédateur sexuel est soupçonné d'avoir attaqué une autre jeune femme le soir du 8 avril 2005, rue Prudentielle, à proximité de l'école Père-Vimont, aussi à Laval.

IMAGE FOURNIE PAR LA SQ

Voici un portrait-robot de l'agresseur recherché par la police.

La dernière victime est une adolescente de 15 ans qui venait de descendre d'un autobus, peu après minuit dans la nuit du 30 juin au 1er juillet derniers, dans le secteur Saint-Antoine, à Saint-Jérôme.

Selon la SQ, il n'est pas exclu qu'après la divulgation des détails de ces huit agressions, d'autres victimes se manifestent au cours des prochains jours. Tout renseignement peut être transmis en toute confidentialité au 1-800-659-4264.

L'équipe Tremblay sort les épouvantails, Bourque les promesses

SÉBASTIEN RODRIGUE

Trois comptables et candidats de l'Équipe Tremblay/Union des citoyens de l'île de Montréal accusent Pierre Bourque de vouloir mener la Ville vers un fiasco financier s'il est élu à la mairie de Montréal, le 6 novembre prochain.

Le chef de l'Équipe Bourque/Vision Montréal se défend en vantant son bilan à la mairie de Montréal entre 1994 et 2001. « On a vécu sur la corde raide, je ne le nie pas, mais on est arrivés à terme sans augmenter les taxes et en lançant plusieurs projets », réplique-t-il.

L'actuel président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Frank Zampino, estime que les promesses de Vision Montréal se chiffrent à environ 1,4 milliard plutôt qu'à 1 milliard. « Il ne pourra pas réaliser ses promesses sans augmenter le fardeau fiscal, à moins que ses horticulteurs n'inventent un arbre où pousse l'argent », lance-t-il.

Les candidats de l'UCIM mentionnent que la promesse de remplacer les voitures de la Ville par des modèles hybrides coûterait 120 millions au lieu des 20 millions estimés par Pierre Bourque. L'abolition de la surtaxe sur l'eau priverait aussi Montréal de revenus de 80 millions par année, selon eux.

Le candidat de l'UCIM dans Ville-Marie, Sammy Forcillo, souligne que Vision Montréal envisage des compressions représentant 12 % du budget de la Ville, ce qui lui paraît périlleux pour les services à la population. Pierre Bourque réplique que M. Forcillo, alors membre de Vision Montréal, l'avait aidé en 1994 à réduire de 87 millions le budget de la ville. « Il vient me dire qu'il n'est pas capable alors qu'il y a maintenant des dépenses orgiaques », dit-il.

Pierre Bourque dit vouloir sabrer 250 millions sur quatre ans dans des dépenses « superflues » et réinvestir ensuite dans les budgets des arrondissements notamment. L'UCIM a pour sa part pris des engagements totalisant 930 millions. Les deux partis promettent un gel du fardeau fiscal.

Développement économique

Pierre Bourque a présenté hier ses engagements en matière de développement économique. Le candidat à la mairie de Montréal estime que l'administration Tremblay-Zampino a fait du surplace dans ce domaine au cours de son mandat.

M. Bourque souhaite, entre autres, financer la revitalisation commerciale et un programme de soutien aux industries (40 millions). Il compte aussi entreprendre le développement de six pôles commerciaux (24 millions). L'équipe Bourque/Vision Montréal veut enfin poursuivre la revitalisation du canal de Lachine et accélérer la transformation des stationnements de surface en stationnements souterrains.

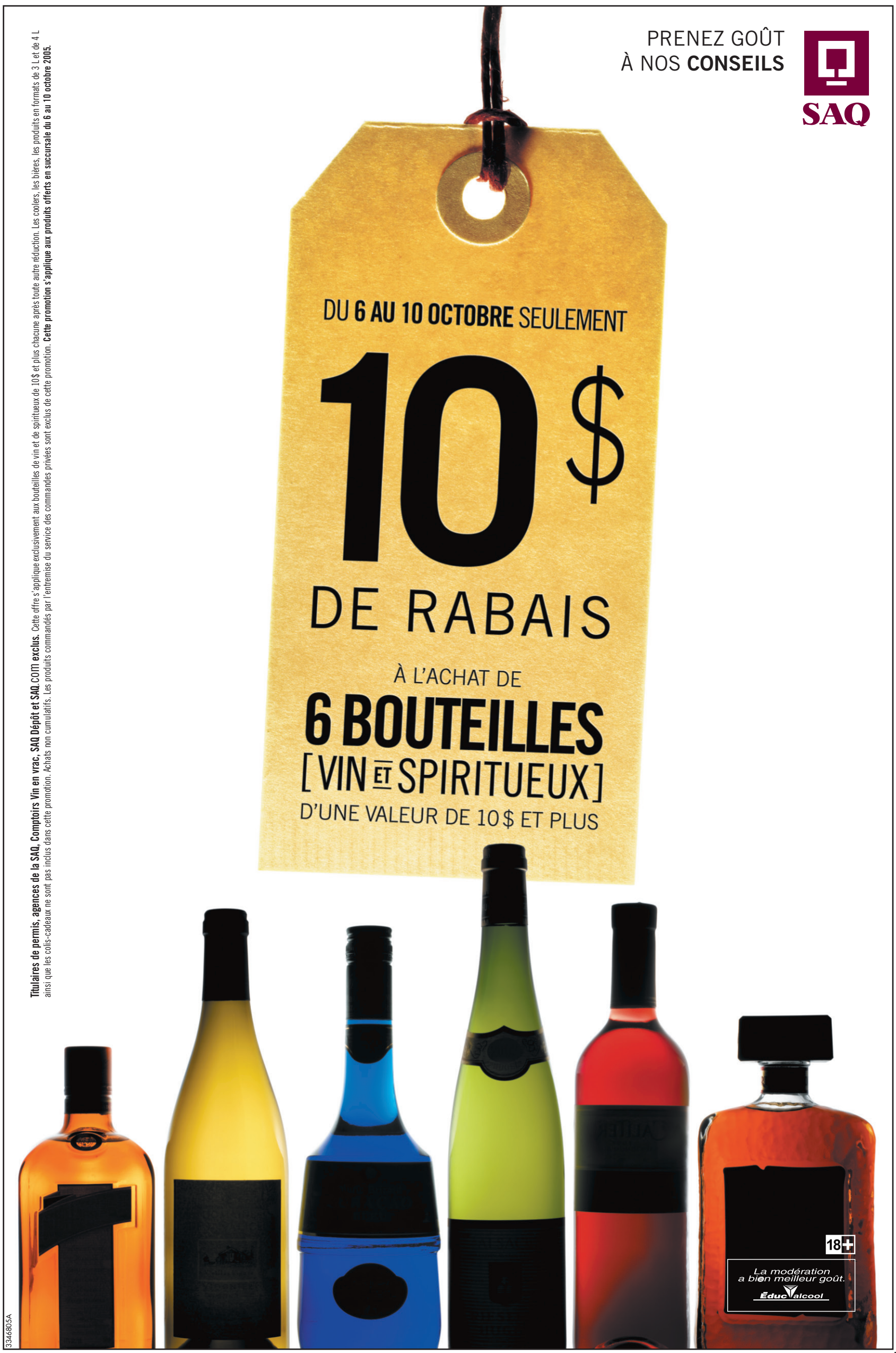

ACTUALITÉS

Garderies: des places à 7$ payées, mais pas occupées

ANNIE MORIN
LE SOLEIL

Des parents et des éducatrices n'hésitent pas à traficoter des feuilles de présence pour réserver une place à 7 $ à un enfant qui fréquentera la garderie seulement dans plusieurs mois. Pendant ce temps, le gouvernement du Québec paie environ 28 $ par jour pour un service qui n'est pas rendu.

Personne, ni au ministère de la Famille ni dans les centres de la petite enfance (CPE), ne peut dire à quel point cette pratique est répandue, mais tout le monde reconnaît qu'elle existe, surtout dans les services de garde en milieu familial. Et cela, même si elle a déjà fait l'objet de la réprobation gouvernementale.

Une mère, qui refuse d'être identifiée parce qu'elle est encore à la recherche d'une place subventionnée, a expliqué au *Soleil* comment elle s'est retrouvée devant ce choix.

Ayant accouché durant l'été, elle prévoit retourner au boulot en janvier. La responsable du service de garde en milieu familial que fréquente son plus vieux est intéressée à accueillir le bébé, mais n'est pas prête à perdre des mois de salaire en l'attendant. Pour accommoder la mère, elle lui propose de payer 7 $ par jour pendant quelques mois, soit environ 500 $, pour réserver sa place.

Par acquit de conscience, les deux femmes s'informent au CPE auquel le service de garde est rattaché. Surprise : la pratique est interdite. Le gouvernement du Québec paie seulement pour des places occupées, dit le CPE. De peur de se ramasser le bec à l'eau, la mère suggère d'absorber la part du gouvernement, soit environ 2000 $. Le CPE dit toujours non.

Il faut envoyer le poupon de quelques semaines chez sa gardienne au moins quatre heures et demie par jour. À moins de « faire comme tout le monde » et de signer des feuilles de présence fictive.

La mère abandonne l'idée. L'éducatrice comble la place autrement. « En parlant à droite et à gauche, je me suis rendu compte que tout le monde faisait ça. Personne ne s'en offusque parce que le système ne permet rien d'autre », raconte la jeune femme, qui craint maintenant de ne pas trouver de place à temps pour son poupon.

Au ministère de la Famille, Stéphanie Tremblay, porte-parole, reconnaît que des parents se plaignent de cette pratique. Elle les renvoie à la Loi de la protection du consommateur, qui oblige les services de garde, comme n'importe qui, à rendre les services pour lesquels ils sont rétribués. Car dans la Loi sur les centres de la petite enfance, il n'y a pas d'article auquel s'accrocher. « La pratique n'est pas souhaitable, mais elle n'est pas illégale », dit Mme Tremblay.

Cette lacune fait partie des trous que le projet de loi sur les garderies, à être déposé d'ici quelques semaines, doit combler. Le gouvernement du Québec dit vouloir augmenter l'accessibilité, améliorer la qualité et réduire les frais de gestion.

Pour l'heure, ni le Ministère ni les CPE n'ont les moyens de détecter les pratiques douteuses des éducatrices en milieu familial, à moins d'une dénonciation en bonne et due forme. Par contre, le gouvernement peut refuser une subvention s'il constate qu'un enfant paie pour une place, mais ne l'occupe pas pendant plusieurs semaines. C'est pour cela que les feuilles de présence sont traficotées.

Hélène Potvin, présidente de l'Association québécoise des centres de la petite enfance, rappelle que les responsables de services de garde en milieu familial sont des travailleuses autonomes. Les CPE sont là pour leur fournir de l'information et du soutien, pas pour jouer à la police.

« C'est encore un effet pervers du manque de places à 7 $. »

Mulcair amorce le ménage à Laval

LAVAL suite de la page A1

Il a ajouté que des inspections seront faites la semaine prochaine pour vérifier que les matériaux ont bien été envoyés aux usines de traitement.

Le plan d'action annoncé hier, qui est en cours d'élaboration, servira à traquer plus facilement les contrevenants, a-t-on appris. « L'idée est de pouvoir nous assurer de la légalité de l'ensemble des lieux de dépôt de matériaux secs à Laval », a expliqué le ministre.

Élu dans la circonscription lavalloise de Chomedey, le ministre Mulcair a indiqué que le promoteur Jocelyn Dufresne était déjà en infraction pour une histoire de remblaiement illégal. « Nous avons émis un premier avis d'infraction le 26 mai 2005. Le promoteur n'a pas suivi notre directive, alors nous avons lancé une enquête. » Ces inspections se sont déroulées dans la partie sud du terrain, alors que les amas d'asphalte et de béton sont situés dans la partie nord.

Vaillancourt content

À l'hôtel de ville de Laval, l'administration de Gilles Vaillancourt s'est réjoui hier de l'élaboration d'un plan d'action. « Le maire s'est montré très content de cette initiative du ministre Mulcair. C'est une question qui tombe dans son champ de compétence. On peut juste être d'accord avec ce type de décision », a indiqué l'attachée de presse de Gilles Vaillancourt, Nicole Bastien.

Le directeur général du Conseil régional Environnement de Laval, Guy Garant, s'est dit très heureux de cette initiative. « Je félicite M. Mulcair, c'est une très bonne nouvelle. J'invite également le ministre à exiger que les terrains contaminés soient rendus dans leur état d'origine quand les gens s'en départent. Il ne faut pas se ramasser avec des sites orphelins et puis faire payer la facture aux contribuables... Il faut appliquer la loi à la lettre. »

M. Garant souhaite également voir un décloisonnement entre la Ville de Laval et le Ministère, afin que les gens qui demandent des permis à la Ville soient informés des obligations environnementales. « La Ville a le devoir d'informer les gens qu'ils ne peuvent pas faire n'importe quoi avec leur terrain », dit-il.

Les exemples de non-respect des règles environnementales à Laval font régulièrement les manchettes depuis quelques mois. En septembre, Louise Leduc, journaliste à *La Presse*, faisait état d'un centre illégal de tri de déchets situé au coeur de Laval et géré depuis 1999 par les Entreprises de transport Gilles Gagné inc. et Excavation Services Sanitaires Yves Gagné inc.

En août, le ministre Mulcair a transmis une ordonnance au promoteur d'un projet résidentiel à Laval, obligeant ce dernier à procéder à la démolition des travaux réalisés illégalement dans des milieux humides. Cette mesure exceptionnelle fait l'objet d'un litige devant les tribunaux, les promoteurs estimant que la Ville de Laval a manqué à son devoir en préparant les devis du projet, dont une partie chevauchait les milieux humides en question.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
nicolas.berube@lapresse.ca

Résultats

TVA, le réseau des tirages

Lotto 6/49 — Tirage du 2005-10-05

01 12 15 16 21 35
Complémentaire : 40

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	8 440 270,00 $
5/6+	4	79 741,00 $
5/6	116	2 271,50 $
4/6	7 319	68,20 $
3/6	139 883	10,00 $
2/6+	81 958	5,00 $
Ventes totales :		15 650 678 $
Prochain gros lot (appr.) :		14 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2005-10-05

05 07 12 19 26 36
Complémentaire : 35

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	43	500,00 $
4/6	1 702	50,00 $
3/6	23 340	5,00 $
Ventes totales :		477 077,00 $

Joker — Tirage du 2005-10-06
Lettre gagnante **K** 02 04 25 43 44

La Quotidienne — Tirage du 2005-10-06
3 335 4 8104

Extra — Tirage du 2005-10-05
NUMÉRO 922512

Extra — Tirage du 2005-10-06
NUMÉRO 508711

Banco — Tirage du 2005-10-06

02 06 07 09 12 16 18 20 22 23
30 38 45 51 52 57 62 68 69 70

Pronostik — PARIEZ SUR LE HOCKEY ! GROS LOT MINIMUM : 15 000 $.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Ne manquez pas notre cahier spécial
ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
Le samedi 8 octobre dans LA PRESSE

CAUCUS DU PQ

Louise Harel blâme le député Stéphane Bédard

TOMMY CHOUINARD

MONT-TREMBLANT — La chef intérimaire de l'opposition officielle, Louise Harel, blâme le député et leader adjoint Stéphane Bédard pour avoir transgressé une consigne du caucus qui oblige tout officier du parti à rester neutre durant la course à la direction.

Stéphane Bédard a annoncé son appui à André Boisclair mercredi, jugeant qu'il n'a pas à observer un devoir de réserve. Cette prise de position a choqué bon nombre de ses collègues. « Il a brisé une consigne du caucus. C'est inélégant », a lancé Louise Harel, au terme d'une réunion du caucus des députés péquistes à Mont-Tremblant, hier.

La chef intérimaire aura une discussion en privé avec Stéphane Bédard aujourd'hui. Elle a cependant exclu la possibilité de le démettre de ses fonctions de leader adjoint.

En juin, à la suite du départ de Bernard Landry, les députés du PQ avaient convenu que les officiers du parti — chef intérimaire, président du caucus, whip en chef, whip adjoint, leader parlementaire et leader adjoint — ne doivent pas prendre position durant la course afin de conserver toute la neutralité qu'exigent leurs fonctions.

Or, Stéphane Bédard a prétendu mercredi avoir obtenu le feu vert du whip en chef Michel Morin avant d'appuyer André Boisclair. « Je n'ai pas donné le O.K., a assuré M. Morin. Je lui ai dit que ce serait pertinent d'en parler au chef et au whip adjoint Jacques Côté. »

Stéphane Bédard n'a pas jugé bon de s'adresser ni à sa chef ni à Jacques Côté avant de se prononcer. « J'ai peut-être péché par excès enthousiasme », a-t-il expliqué.

Selon lui, les officiers adjoints ont le droit d'appuyer un candidat. « Mon interprétation était assez claire, selon moi, je pouvais me prononcer. Il semble qu'il y avait une ambiguïté sur cette question », a-t-il dit.

« C'est une interprétation qu'il aurait dû vérifier auprès de moi », a répliqué Louise Harel, visiblement contrariée.

La consigne du caucus n'avait pas été mise sur papier. Michel Morin a reconnu que diverses interprétations de cette consigne ont pu naître pour cette raison. « On est un peu mal à l'aise avec ça », a-t-il laissé tomber.

Jacques Côté se dit « déçu » de la décision de Stéphane Bédard. Lui-même officier adjoint, il a toujours considéré que la consigne était claire. « Lorsqu'on se donne des règles ensemble, on les respecte jusqu'à la fin », a-t-il tranché.

La leader parlementaire Diane Lemieux ne s'inquiète pas qu'un officier du parti, qui joue un rôle important dans l'organisation des travaux à l'Assemblée nationale, appartienne au camp Boisclair. « Je m'en fous, moi, pour qui il a pris position. Stéphane Bédard va faire sa job », a-t-elle lancé.

La prise de position de Stéphane Bédard a fait l'objet d'un débat lors de la réunion du caucus. Les députés ont adopté la consigne à nouveau pour dissiper toute ambiguïté.

Le député de L'Assomption et candidat à la direction, Jean-Claude St-André, a préféré consacrer ses énergies à la course plutôt que d'assister à la réunion du caucus. « C'est difficile de conjuguer tout ça », a-t-il lancé à *La Presse*.

M. St-André a expliqué qu'il a dû participer à une conférence à l'UQAM mercredi et faire une entrevue à une station de la Rive-Sud de Montréal hier. Deux autres députés et candidats, Pauline Marois et Richard Legendre, assistaient à la réunion du caucus, qui a duré deux jours.

Des députés du camp d'André Boisclair étaient furieux hier en raison d'une chronique publiée dans *La Presse* qui accusait le meneur de la course de faire de la « fausse représentation » en prétendant dans sa biographie officielle qu'il détient une maîtrise en administration publique de l'Université Harvard. Ils ont démontré, copie du diplôme à l'appui, que M. Boisclair a une telle maîtrise émise par Harvard. Une mise en demeure a été envoyée par les avocats de M. Boisclair à l'auteure de l'article, la chroniqueuse Lysiane Gagnon, la sommant de se rétracter et de corriger les faits.

Loin d'une entente dans les CPE, selon la CSN

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Québec et les éducatrices des CPE sont encore à des années-lumière d'une entente, malgré l'accord de principe sur les salaires annoncé mercredi en grande pompe par la ministre Carole Théberge, a fait valoir hier la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

« On a réglé ce qui était le plus facile à régler, mais les gros morceaux sont devant nous, et le plus important, c'est l'équité salariale », a indiqué Mme Carbonneau, en conférence de presse à Québec.

L'accord intervenu entre la CSN et le gouvernement sur la progression de 8 % des échelons salariaux des éducatrices ne signifie pas la levée de la menace de grève dans les CPE, a-t-elle indiqué. « Est-ce que l'acceptation de l'entente de principe entraîne une paix industrielle immédiate ? Est-ce que nous renonçons à exercer la grève au besoin ? Réponse, non ! » a tranché la présidente de la centrale. Selon elle, la ministre de la Famille a « tenté de semer la confusion » en laissant croire que la CSN avait accepté « une offre mirobolante de 8 %, ouvrant la voie à une entente du même ordre dans le secteur public. »

Mais selon elle la signature de l'entente de principe sur les salaires et la promesse de négociations sur l'équité salariale révèlent une évolution positive.

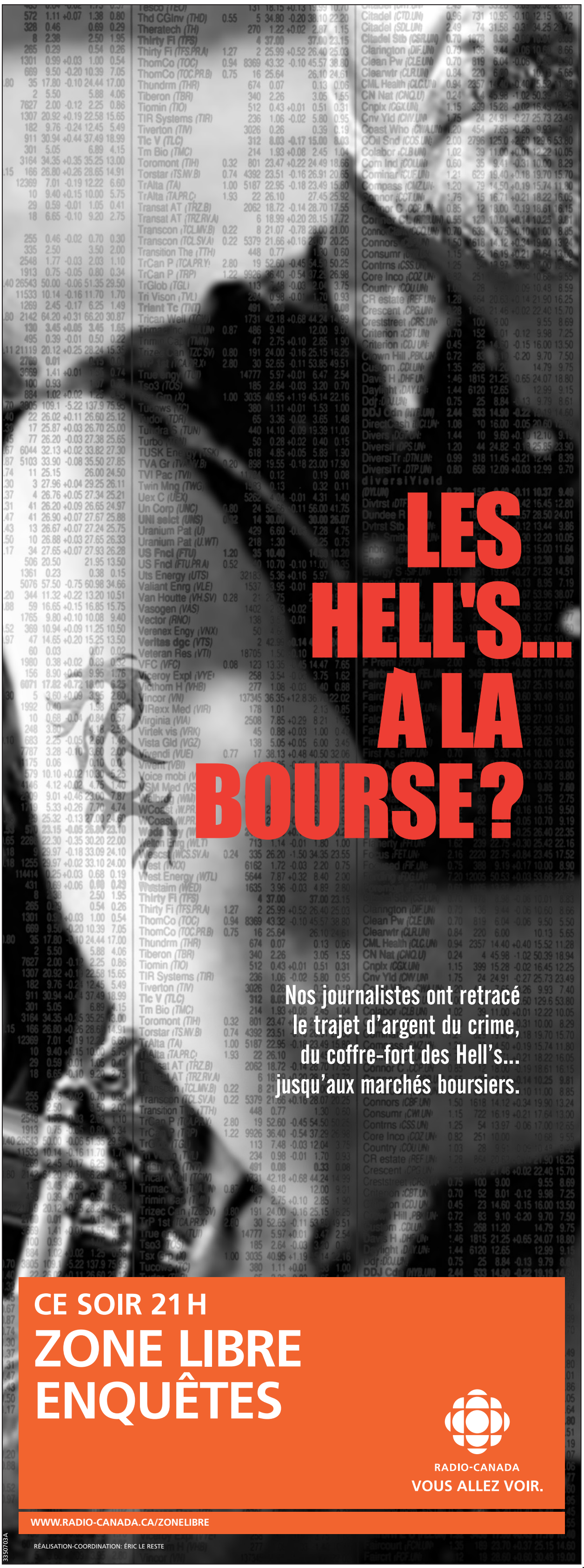

Martin Lemay veut succéder à Boulerice

Le maire sortant de Ville-Marie saute dans l'arène provinciale. Martin Lemay a déposé son bulletin de mise en candidature mercredi au Parti québécois. Il veut remplacer son ancien patron, André Boulerice, qui a démissionné le mois passé de son poste de député de Sainte-Marie—Saint-Jacques. M. Lemay, 41 ans, milite auprès du PQ depuis une quinzaine d'années. Il s'est fait connaître en politique municipale au milieu des années 90, en se joignant au Parti Vision Montréal de Pierre Bourque. Il a été élu maire de l'arrondissement de Ville-Marie en 2001. Sara Champagne

Levez votre main droite.

L'expression de soi. Inspirée par Birks.

De la collection Birks de bagues main droite à diamants, en or blanc 18 carats. Bague à noeuds de micro-pavé de diamants, 2 300 $. Bague ajourée, à diamants sertis en chaton, 3 300 $. Bague d'inspiration d'époque, 4 500 $. Exclusivement Birks.

BIRKS

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1 800 682.2622. Voyez en magasin le choix et la disponibilité des articles.

3351316

3343744A

HMV

Des milliers de CD et de DVD en solde!

SOLDE MONSTRE

Des rabais spectaculaires! Les coupons sont en vigueur du 7 au 9 octobre

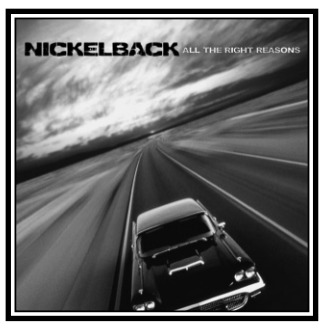

9,99 à la présentation de ce coupon, du 7 au 9 octobre seulement

0 00000 33364 1

Nickelback
All the Right Reasons (CD)

HMV

Limite d'un coupon par client. Le client doit présenter le coupon au moment de l'achat pour avoir droit au rabais de 9,99 $, jusqu'à épuisement des stocks. Voir les détails ci-dessous.

10,99 à la présentation de ce coupon, du 7 au 9 octobre seulement

0 00000 33315 3

Franz Ferdinand
You Could Have it So Much Better... (CD)

HMV

Limite d'un coupon par client. Le client doit présenter le coupon au moment de l'achat pour avoir droit au rabais de 10,99 $, jusqu'à épuisement des stocks. Voir les détails ci-dessous.

DVD à posséder et CD à tout casser Les prix sont en vigueur du 7 au 9 octobre

un rabais de 63 %
sur le prix normal

9,99 chaque DVD
jusqu'à épuisement des stocks

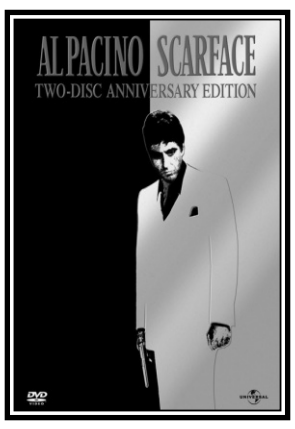

SCARFACE

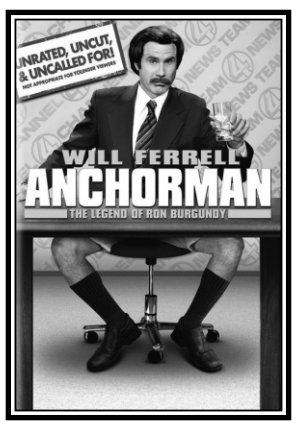

ANCHORMAN

RAY

10,99 chaque CD
jusqu'à épuisement des stocks

KANYE WEST
Late Registration

BLACK EYED PEAS
Monkey Business

MARIE-CHANTAL TOUPIN
Maudit bordel

JACK JOHNSON
In Between Dreams

MES AÏEUX
En famille

Ajout de nouveaux titres tous les mois... parce qu'on peut toujours ajouter des pièces à une collection!

3 DVD pour 20 $

Edward Scissorhands • Super Troopers • Ever After • The Last of the Mohicans • Romeo + Juliet • Donnie Darko • The Thin Red Line • The Last Waltz • Raging Bull • The Princess Bride et bien plus!

2 CD pour 25 $

FRANZ FERDINAND • IL DIVO • MY CHEMICAL ROMANCE Three Cheers for Sweet Revenge • PINK FLOYD Dark Side of the Moon (remasterisé) • THE KILLERS Hot Fuss • MICHAEL BUBLÉ et bien plus!

2 DVD pour 30 $

Elf • Pirates of the Caribbean • Fight Club • Troy • Ocean's Twelve • Pulp Fiction • Miss Congeniality 2 • The Grudge • Hitch • The Aviator • The Nightmare Before Christmas de Tim Burton et bien plus!

2 CD pour 30 $

GREEN DAY American Idiot • THE ARCADE FIRE Funeral • DEF LEPPARD Rock of Ages/Definitive Collection • MICHAEL BUBLÉ It's Time • PINK FLOYD The Wall (remasterisé) • AUDIOSLAVE Out of Exile • RASCAL FLATTS et bien plus!

Visitez www.hmvonline.com pour connaître le magasin le plus près de chez vous.

Les coupons-rabais pour NICKELBACK/ALL THE RIGHT REASONS (9,99 $) et pour FRANZ FERDINAND/YOU COULD HAVE IT SO MUCH BETTER... (10,99 $) sont en vigueur du 7 au 9 octobre 2005. Le client doit présenter le coupon au moment de l'achat pour obtenir son rabais. Il est interdit de reproduire les coupons ou de les utiliser conjointement avec un bon du fabricant. Aucun bon de réduction en différé ne sera émis. Les revendeurs sont interdits. Les prix normaux seront appliqués sans la présentation d'un coupon. 3 DVD pour 20 $, 2 CD pour 25 $, 2 CD ou DVD pour 30 $: Les offres s'appliquent seulement au produit spécialement identifié. La sélection est sujette à la disponibilité des stocks et peut varier d'un magasin à l'autre. Certains titres compris dans cette promotion peuvent être en vente à prix plus élevé ailleurs en magasin. Tous les prix de solde sont en vigueur pour une durée limitée et jusqu'à épuisement des stocks. HMV se réserve le droit de limiter les quantités et de mettre fin à cette offre en tout temps. Les prix et dates de parution étaient exacts au moment de l'impression et HMV ne peut être tenu responsable des changements ou des erreurs.

HMV

3350937A

PRIX DU PÉTROLE

Une aide de 2 milliards

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Pour faire taire la grogne populaire face à la flambée des prix du pétrole, le gouvernement Martin a décidé de bouger et a annoncé hier diverses mesures évaluées à 2,4 milliards de dollars, dont le versement d'une aide financière directe à un Canadien sur 10.

Pour les partis de l'opposition aux Communes, ce plan d'aide est « frileux » et laisse pour compte de nombreuses personnes dans le besoin, en particulier les chauffeurs de taxi et les camionneurs qui sont durement affectés par la hausse des prix des carburants, les couples pauvres sans enfants et les personnes seules qui n'ont pas 65 ans.

Le plan dévoilé hier avec tapage devant les caméras de télévision par le ministre des Finances, Ralph Goodale — et 16 de ses collègues libéraux —, comporte trois volets. Le premier volet offre une aide financière directe aux aînés à faible revenu et aux familles avec enfants parmi les plus pauvres. Le second volet consiste à aider les familles à réduire leurs coûts de chauffage en rendant leurs maisons plus écoénergétiques et en accélérant le versement de 800 millions de dollars sur deux ans déjà promis aux municipalités pour des investissements dans le transport en commun. Enfin, un dernier volet consiste à mettre sur pied un bureau d'information sur les prix du pétrole et à donner plus de pouvoirs au Bureau de la concurrence pour réprimer les pratiques anticoncurrentielles.

PHOTO RAYNALD LAVOIE, LE SOLEIL ©

Le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, a présenté hier un train de mesures pour aider les Canadiens à traverser la crise du prix de l'essence. Des mesures frileuses, ont répliqué l'opposition.

En fait M. Goodale a souligné hier que les sommes nouvelles que le gouvernement engage dans ces programmes totalisent 1,3 milliard de dollars. Le reste des 2,4 milliards est constitué de financements déjà annoncés.

Ceux qui recevront des chèques de 250 $ sont les familles admissibles au supplément de la prestation nationale pour enfants, soit les familles avec un, deux ou trois enfants dont le revenu ne dépasse pas 35 595 $. Ce plafond est haussé de 4316 $ pour chaque enfant à compter du quatrième. Les aînés admissibles au supplément de revenu garanti, qui gagnent moins de 19 300 $ par année, recevront aussi chacun 125 $. Un couple d'aînés dont les deux membres sont admissibles au supplément de revenu garanti, qui gagne donc moins que 29 000 $ par année, recevra 250 $. Un couple dont un seul des membres touche le supplément de revenu garanti recevra la prestation si son revenu ne dépasse pas 38 700 $.

Ces prestations exemptes d'impôt totalisent 565 millions de dollars et toucheront 3,1 millions de bénéficiaires.

Pour l'opposition, cette aide est nettement insuffisante. « C'est un plan qui ne touchera pas les Canadiens qui souffrent, a affirmé la députée du NPD Judy Wasylicia-Leis. Au moins un million de ménages qui vivent dans la pauvreté au Canada n'auront pas accès aux rabais annoncés. »

Côté efficacité énergétique, le gouvernement Martin a annoncé hier 500 millions de dollars pour aider les familles à faible revenu à couvrir les coûts de calfeutrage, de remplacement de fenêtres et d'amélioration des appareils de chauffage dans le cadre du nouveau programme ÉnerGuide. On parle d'une aide financière de 3500 $ à 5000 $ par ménage.

Rien aux camionneurs

Le chef conservateur, Stephen Harper, a reproché au plan gouvernemental de ne rien faire pour soulager les camionneurs, les agriculteurs, les chauffeurs de taxi et tout ceux qui gagnent leur vie en faisant usage des produits pétroliers. « Ce que le gouvernement aurait pu faire, c'est de donner un répit à la pompe aux consommateurs en donnant un petit congé de TPS sur les produits pétroliers », a suggéré M. Harper.

L'opposition n'entend pas s'élever contre ces mesures, aussi partielles soient-elles, mais elle tentera de bonifier le programme. Le NPD a l'intention de bloquer le projet de loi tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas bonifié. Tous les partis de l'opposition se sont scandalisés hier d'apprendre que la prime au kilomètre pour les parlementaires qui se servent de leur voiture passait de 46 cents à 50,6 cents, alors que la plupart des Canadiens ne reçoivent aucune aide pour contrer la hausse des prix du pétrole. Les partis de l'opposition ont l'intention de presser le président de la Chambre, Peter Milliken, de revenir sur cette décision.

À QUI VONT CES MESURES ?

> 250 $ pour les familles admissibles au supplément de la prestation fiscale pour enfants en janvier 2006.
> 250 $ pour les couples d'aînés dont les deux membres sont admissibles au supplément de revenu garanti.
> 125 $ pour les aînés admissibles au supplément de revenu garanti.

AUTRES MESURES

> 500 millions sur 5 ans pour aider les 130 000 Canadiens à faible revenu à améliorer leurs logements pour économiser l'énergie.
> 170 millions de plus sur cinq ans pour élargir le programme ÉnerGuide. 750 000 résidences pourront ainsi être modifiées au lieu de 500 000.
> Programme d'allégement des coûts pour les systèmes de chauffage résidentiel à haute efficacité : 105 millions sur 5 ans.
> Un programme pour améliorer la consommation d'énergie dans les bâtiments institutionnels et communautaires : 157 millions sur 5 ans.
> Création d'un bureau d'information sur le prix du pétrole
> Modification de la Loi sur la concurrence pour augmenter les amendes au criminel pour complot et pour fournir au bureau des outils supplémentaires.

AUTRE TEXTE

Les mystificateurs, la chronique de Vincent Marissal en page A13.

Charest accueille timidement la ristourne fédérale

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Les provinces ressentent durement le déséquilibre fiscal avec Ottawa ; les réseaux de la santé et de l'éducation manquent cruellement de financement. Mais Jean Charest et son homologue ontarien Dalton McGuinty se sont contentés de critiques bien retenues hier devant l'intention du fédéral de retourner directement aux contribuables une partie de ses surplus budgétaires.

À l'issue d'une journée de réunion des ministres de l'Éducation des provinces, MM. Charest et McGuinty ont souligné que les provinces exigeraient une conférence fédérale-provinciale sur le financement de l'Éducation postsecondaire. Ottawa devrait injecter au moins 2,5 milliards de dollars supplémentaires pour satisfaire les attentes des provinces. En campagne électorale, en juin 2004, le premier ministre Paul Martin s'était engagé à des investissements massifs du gouvernement fédéral dans l'Éducation supérieure. « M. Martin s'était engagé à une rencontre annuelle avec un ordre du jour conjoint », a rappelé hier M. Charest, pour qui une conférence fédérale provinciale sur cette question « donnerait un nouvel élan à la formation postsecondaire ».

En 1994-1995, les transferts fédéraux pour l'éducation étaient de 10,2 milliards. Ils sont descendus depuis jusqu'à leur niveau actuel de 8 milliards. « Ottawa a coupé unilatéralement dans les transferts », a souligné M. Charest.

Appelés à commenter l'intention d'Ottawa de retourner le tiers des surplus fédéraux directement aux contribuables par chèque, les deux premiers ministres ont clairement évité de trop critiquer le gouvernement Martin.

« Cela veut dire qu'ils prévoient avoir des surplus pour plusieurs années », ont constaté à l'unisson les deux premiers ministres. « Dans les 10 dernières années, il y a un écart de 100 milliards de dollars entre les prévisions d'Ottawa et les surplus réels. Avec ce ballon, Ottawa confirme qu'il aura des surplus pour les années à venir », a ajouté M. Charest.

« M. Martin, en campagne électorale, avait parlé de 7 ou 8 milliards de dollars, il comprenait à l'époque que pour assurer la prospérité il faut investir dans le postsecondaire », a dit M. Fournier.

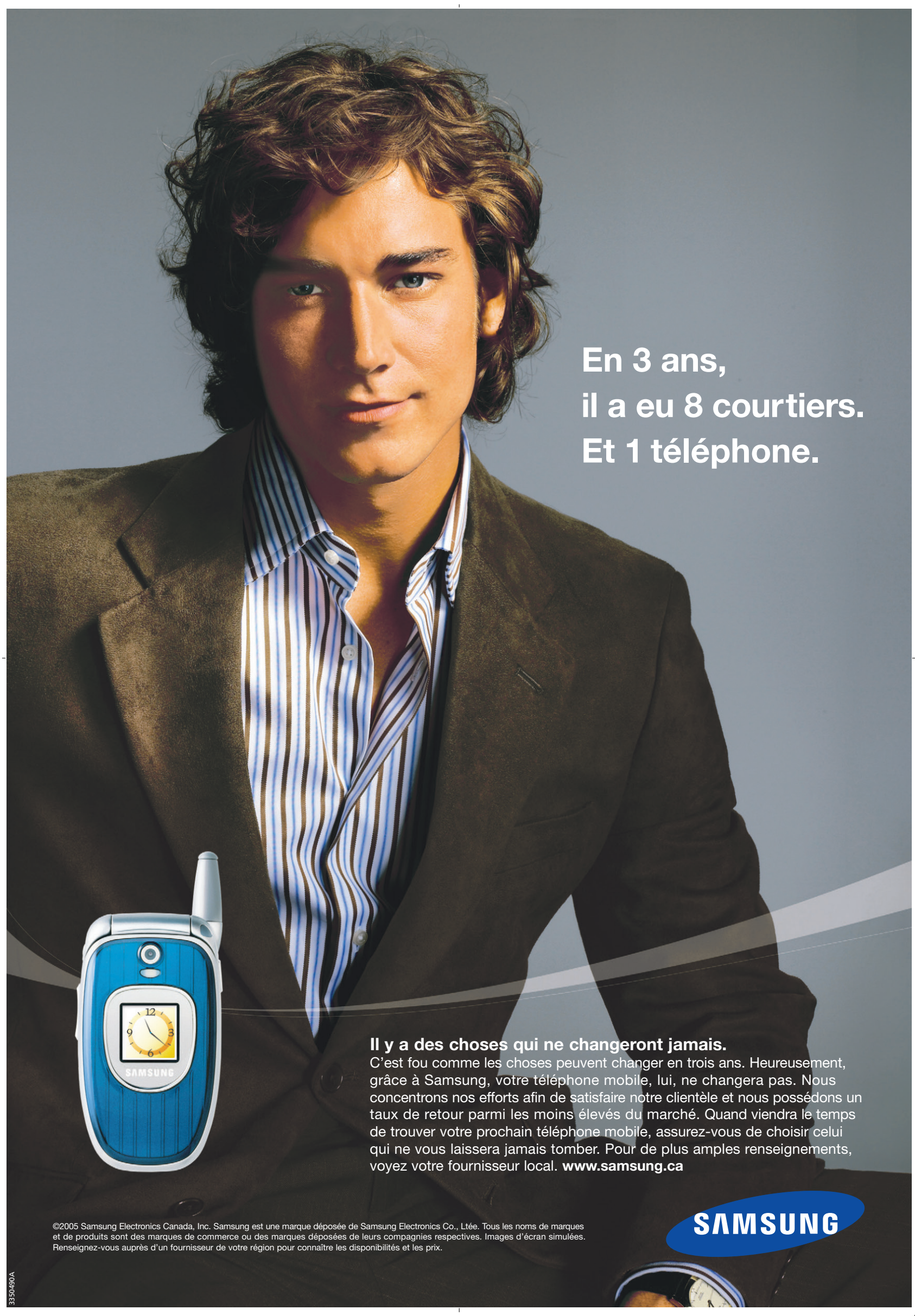

L'épargne fait le bonheur :

1 800 463-5229

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.

Taux avantageux garantis pour 10 ans.

Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.

Achat à partir de 100 $.

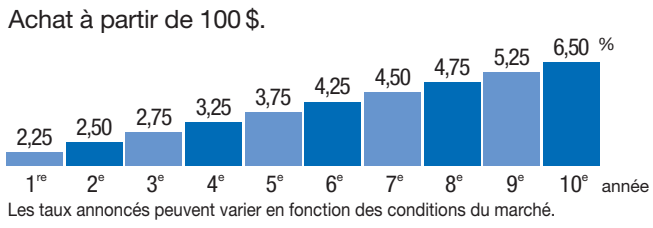

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.

Passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

3344451A

PROTECTION DES PRIX GARANTIE 4 mois † On livre en 24H 0$ DÉPÔT, 0% INTÉRÊT AVANT 2009 **

LA PLUS GRANDE SÉLECTION • 29 MAGASINS

MAINTENANT OUVERT À VAUDREUIL-DORION > 54, boul. Cité des Jeunes (450) 455-4462
MONTRÉAL > 7566, rue Saint-Hubert (514) 271-1118 • 9570, boul. l'Acadie (514) 383-1141, face au Costco, Marché Central 4646A avenue du Parc (514) 270-7811, voisin de Le Père du meuble SAINT-LÉONARD > 9355, boul. Lacordaire (514) 326-7710, voisin de Le Père du meuble • 6725, rue Jean-Talon Est (514) 259-2800 LASALLE > 7401, boul. Newman (514) 363-6789, Carrefour Super C
DOLLARD-DES-ORMEAUX > 3163, boul. des Sources (514) 421-5395 LACHENAIE > 294, Montée des Pionniers (450) 585-9941
LAVAL > 3675 boul. St-Martin O. (450) 682-6609, voisin de Le Père du meuble • 3607, autoroute 440 O. (450) 682-4090
STE-DOROTHÉE > Méga Centre Ste-Dorothée (450) 689-0844 LONGUEUIL > 3595, chemin de Chambly (450) 646-7512
BROSSARD > 7535, boul. Taschereau (450) 443-2163 SAINT-JÉRÔME > 1147, boul. J.-Baptiste Rolland (450) 432-3008
MASCOUCHE > 285, Montée Masson (450) 474-5995 JOLIETTE > 95, rue Baby (450) 759-5229
ST-HUBERT > 1563, boul. des Promenades, près des Promenades Saint-Bruno (450) 676-8861
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU > Décocentre Bouvreuil, 100, rue Moreau (450) 349-0066
CENTRE DE LIQUIDATION SAINT-LÉONARD > 5100, boul. des Grandes-Prairies (514) 322-8595
AUSSI À DRUMMONDVILLE, GRANBY, GATINEAU, TROIS-RIVIÈRES, SHERBROOKE, QUÉBEC (2) et OTTAWA (2).

CORBEIL ÉLECTROMÉNAGERS
Le seul VRAI spécialiste de l'électroménager!

OUVERT 7 JOURS SUR 7. JUSQU'À 21 H DU LUNDI AU VENDREDI • SAMEDI : 9 H À 17 H • DIMANCHE : 11 H À 17 H

* Rabais de 40 $ à l'achat d'un appareil, 100 $ à l'achat de 2 appareils, 175 $ à l'achat de 3 appareils, 250 $ à l'achat de 4 appareils et 500 $ à l'achat de 5 appareils de 500 $ et plus de même marque Amana, Frigidaire, Gallery, Pro Gallery, LG, GE, GE Profile. ** Zéro dépôt, zéro intérêt avant 2009, si payé en totalité avant le 12 janvier 2009 sur tous les appareils de marques Frigidaire, Gallery, Pro Gallery, GE, GE Profile, Inglis, Whirlpool, KitchenAid, Bosch, Huebsh, Miele, Maytag, Jenn-Air, Amana, LG, et en autant que chaque mensualité ait été payée à échéance, à défaut de quoi des frais d'intérêt seront exigibles. Les taxes de vente sont payables lors de l'achat. † Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 4 mois après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment, par un détaillant autorisé, et uniquement sur le même modèle. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre promotion. Détails en magasin. Offres valables jusqu'au 7 novembre 2005. Non valable au Centre de liquidation.

3349618A

POLITIQUE

TRANSFORMATION DE L'AUTOROUTE BONAVENTURE

Un projet plus que rentable, selon Lucien Bouchard et Francis Fox

ANDRÉ NOËL

La transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain coûtera des centaines de millions, mais aura des retombées se chiffrant en milliards de dollars dans ce secteur délabré de Montréal, ont affirmé hier l'ancien premier ministre Lucien Bouchard et le sénateur Francis Fox.

Les deux hommes, qui président la Société du Havre, ont fait connaître les conclusions des études sur la faisabilité et les retombées économiques de ce projet, qui s'inscrirait dans une gigantesque revitalisation du quartier, situé à l'ouest du port.

La première étude, faite par SNC-Lavalin, estime que la démolition de l'autoroute et la construction d'un boulevard coûtera entre 533 millions de dollars, si un pont enjambe le bassin Peel, et 768 millions, si un tunnel passe dessous. La Société du Havre préfère le tunnel, afin de dégager la vue devant le casino de Loto-Québec, qui serait construit sur les bords du bassin, à la sortie du canal de Lachine.

Si les gouvernements décident de garder l'autoroute, ils devraient dépenser 120 millions pour sa réfection. Il faut donc soustraire ce montant du coût de son remplacement, soutient l'étude. La facture du boulevard (avec tunnel) s'élève alors à 648 millions. MM. Bouchard et Fox, qui ont prononcé une conférence à la Chambre de commerce de Montréal, ont reconnu que c'était beaucoup d'argent. Mais, ont-ils soutenu, les retombées seront encore plus importantes.

« Un véritable potentiel de développement immobilier existe le long de tout le corridor autoroutier actuel, souligne la deuxième étude, faite par la firme Génivar. Il s'agit d'une superficie d'environ 1,2 à 1,7 million de mètres carrés à construire sur une période de 20 ans. Ce potentiel pourrait entraîner des investissements immobiliers de l'ordre de 2,7 à 3,5 milliards de dollars et des retombées économiques qui permettront aux trois ordres de gouvernement de justifier leurs investissements compte tenu des revenus générés (sous forme de taxes).»

40 000 emplois

La Société du Havre anticipe la construction d'au moins 4000 logements, ainsi que des bureaux et des commerces. Selon ses prévisions, plus de 40 000 emplois seront créés dans les entreprises de ce secteur, sans compter les dizaines de milliers d'emplois temporaires pour les travaux de construction.

Déménagement du Casino

Mais il ne suffit pas de réaménager l'autoroute Bonaventure, a prévenu M. Bouchard. La clé de la réussite, selon lui, c'est le déménagement du casino de Loto-Québec, actuellement à l'île Notre-Dame, vers le bassin Peel. Loto-Québec évalue les coûts à environ un milliard de dollars. Selon la société d'État, ce déménagement rapporterait 25 millions de plus par année au gouvernement.

Cela fait un rendement de 2,5%. N'est-ce pas trop peu? Non, répond M. Bouchard, car le déménagement permettrait à Loto-Québec d'enrayer la baisse graduelle des profits au casino. L'ancien premier ministre a demandé au gouvernement québécois de lancer au plus vite les études sur l'ensemble du projet présenté par la Société du Havre il y a déjà un an.

Le projet comprend aussi un tramway, l'aménagement permanent d'un grand chapiteau du Cirque du Soleil, un parc sur les bords du fleuve (avec en son centre le stade de soccer de la famille Saputo), ainsi qu'un centre de foires commercial (en partie dans les ateliers ferroviaires désaffectés du Canadien National).

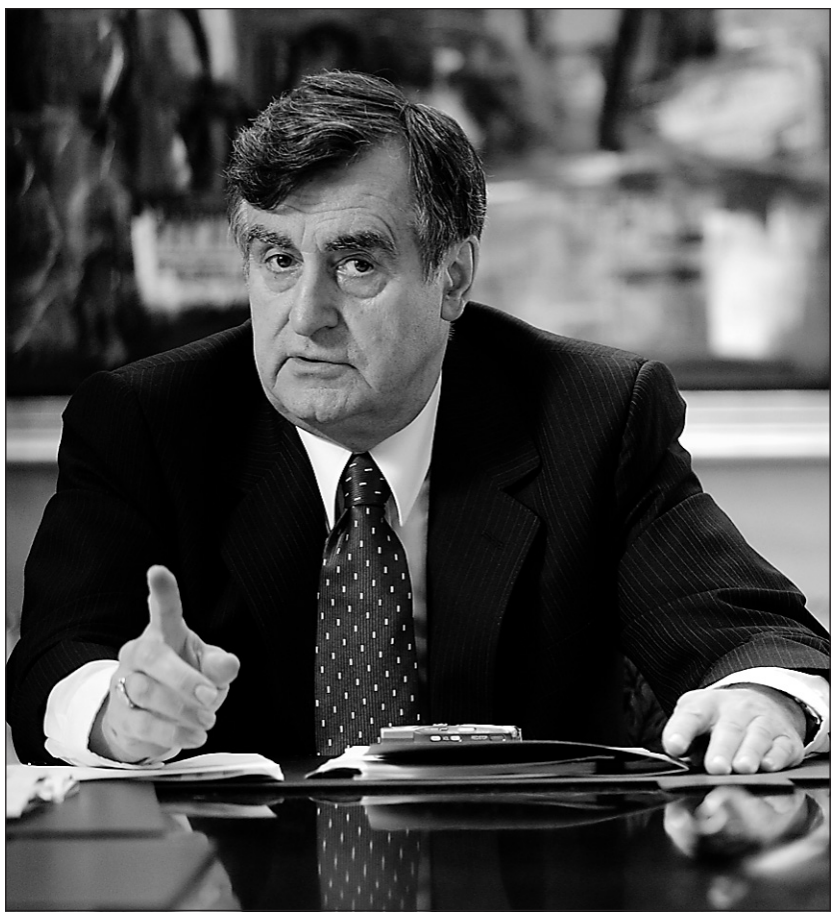

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Il ne suffit pas de réaménager l'autoroute Bonaventure, a prévenu Lucien Bouchard. La clé de la réussite, selon lui, c'est le déménagement du casino de Loto-Québec.

« Moi, je suis rentré là-dedans sans préparation »

BOUCHARD
suite de la page A1

« Son arrivée était un peu comme un sauve-qui-peut, mentionne Jean-Herman Guay, politologue à l'Université de Sherbrooke. Ce n'était pas prévu. »

Trou de mémoire

Dix ans plus tard, Lucien Bouchard ne peut évoquer le souvenir de ce moment marquant de l'histoire sans que l'émotion ne lui étrangle la voix. « Ça a été une semaine très éprouvante pour moi. »

Il a d'ailleurs visionné avec ses deux enfants *Point de rupture,* un documentaire réalisé par Pierre Béliveau et Jacqueline Dubé-Corkery, portant sur les dessous et les événements marquants qui ont précédé le référendum. L'ancien premier ministre a toutefois refusé de participer au reportage. « Je ne me voyais pas me commenter moi-même. Je pensais que je n'avais pas à être là. »

Mais les images diffusées l'ont complètement renversé. Les discours, les bains de foule, les événements publics : plusieurs éléments s'étaient effacés de sa mémoire, confie-t-il. « C'était percutant. Je regardais ce gars-là qui parlait. J'en avais oublié la moitié. Et j'ai revécu tout ça dans une dose concentrée de quelques heures avec mes fils. »

Et le souvenir le plus douloureux ? « Évidemment, le crève-coeur de la fin. »

VINCENT MARISSAL

Les mystificateurs

On peut accuser les libéraux fédéraux de ne pas être assez « verts », mais ce n'est certainement pas parce qu'ils ne s'y connaissent pas en recyclage.

Depuis qu'ils sont au pouvoir, ces gens-là ont pris l'habitude de triturer les chiffres et de changer l'emballage de leur paquets cadeaux pour pouvoir les redonner deux, trois, quatre fois aux contribuables.

Le même scénario se reproduit avec le nouveau plan du gouvernement Martin pour venir en aide aux ménages aux prises avec la flambée des prix du pétrole. Ils étaient pas moins de 17 élus libéraux, ministres et députés, hier au Parlement, pour annoncer un plan de 2,4 milliards destiné à soulager les familles rapidement et, à plus long terme, à réduire leur consommation d'énergie.

Le hic, c'est que ce programme s'étalera sur cinq ans (donc 480 millions par année) et que de ces 2,4 milliards, 1,1 milliard avait déjà été alloué dans des mesures existantes.

En fait, relativement à l'argent neuf dégagé pour aider les familles l'hiver prochain, il faut plutôt parler de 565 millions. Ce n'est pas rien, bien sûr, mais pas de quoi réunir 17 députés pour faire une telle annonce. C'est vrai que les chèques aux familles arriveront en janvier et février, quelques semaines — quelle coïncidence ! — avant la prochaine campagne électorale. D'où l'idée de rejoindre le plus de monde possible au meilleur coût possible, quitte à donner un chèque de 125 $ ou de 250 $ à des gens qui chauffent à l'électricité, à des gens qui vivent dans des logements chauffés ou à des personnes âgées vivant en centre d'accueil. En plus, le plan présenté hier ne prévoit rien pour les camionneurs, les chauffeurs de taxi et autres petits entrepreneurs qui dépendent du pétrole pour travailler. Ceux-ci pourraient toutefois recevoir aussi un coup de pouce, selon de bonnes sources à Ottawa.

Le hic, c'est que ce programme s'étalera sur cinq ans et que de ces 2,4 milliards, 1,1 milliard a déjà été alloué.

À défaut d'aider vraiment les familles qui en ont le plus besoin, ce programme aidera un peu les libéraux à garder ou même gagner quelques votes aux prochaines élections. Ça aussi, c'est un vieux truc de recyclage chez les libéraux.

Cela dit, il y a aussi du bon dans ce plan, notamment l'ajout de 170 millions dans le programme de rénovation visant à rendre les maisons moins énergivores. Voilà un investissement valable à long terme, si, bien sûr, il permet, comme le prévoit Ottawa, à 750 000 ménages de mieux isoler leur maison (plutôt que les 500 000 initialement prévus). Le fédéral s'engage par ailleurs à verser 800 millions de plus pour le transport en commun. Le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, qui s'est plaint récemment à des députés de l'opposition d'être isolé au cabinet, a tout de même fait quelques gains.

Après ce premier tour de passe-passe budgétaire, hier, ces mystificateurs de libéraux nous en préparent un autre, aujourd'hui, en dévoilant un projet de loi sur la répartition des surplus. En gros, le gouvernement Martin veut désormais consacrer un tiers des surplus (dès que ces surplus excèdent quatre milliards) au remboursement de la dette, un tiers aux nouveaux programmes et un tiers en « dividendes » aux contribuables.

Les libéraux défendent cette nouvelle politique en disant qu'on ne pourra plus les accuser de sous-évaluer les surplus volontairement pour ensuite s'en servir à des fins électoralistes. En votant cette loi aux Communes, disent-ils, nous aurons un mandat clair et les Canadiens sauront ce qu'il adviendra des surplus. Venant d'un gouvernement dirigé par Paul Martin, le plus grand cachottier de surplus durant ses neuf ans aux Finances, c'est d'une grande ironie.

Avec une telle loi, les libéraux auraient le meilleur des deux mondes : en cas de surplus, ils remettent de l'argent sonnant aux électeurs. Par contre, rien ne les empêche en cours d'année financière de dépenser à l'avance les surplus dans de nouveaux programmes au gré des priorités politiques du moment. Il suffit de rappeler que le gouvernement Martin a lui-même brûlé ses surplus le printemps dernier en réécrivant son budget avec le NPD pour assurer sa survie.

Encore une fois, cet épisode démontre que les provinces (sauf l'Alberta) et le fédéral ne vivent pas sur la même planète. Pendant que les gouvernements provinciaux se creusent la tête pour boucler leur budget au jour le jour, le fédéral, lui, invente de nouvelles formules de répartition de sa dette qui répondent autant à ses besoins budgétaires que politiques. Il se trouvera d'ailleurs sans aucun doute quelques premiers ministres provinciaux pour dire que si Ottawa a tant d'argent, c'est la preuve qu'il devrait le leur redistribuer ou alors, vraiment baisser les impôts.

Mais ça, c'est de la politique. La réalité, c'est que le contribuable sera bien heureux de recevoir un chèque, peu importe d'où vient le « dividende ». Et puis, on ne peut être contre une plus grande transparence, ce sur quoi insistent lourdement les libéraux. Autre bon coup de Paul Martin : cette idée de dividende, empruntée aux conservateurs Mike Harris et Ralph Klein plaira dans le cadran droit de l'électorat.

C'est quand on assiste à ce genre de manoeuvre que l'on comprend pourquoi les libéraux sont au pouvoir de façon quasi permanente au Canada. Quand ils ont les manettes bien en main, et c'est le cas ces temps-ci, ce sont de redoutables bêtes de pouvoir.

Faut voir d'ailleurs ces jours-ci à Ottawa à quel point l'opposition est mystifiée. Les libéraux ont même poussé l'audace jusqu'à priver leurs adversaires de journées de l'opposition jusqu'au 14 novembre. Les libéraux eux-mêmes s'attendaient à recevoir une volée de bois vert aux Communes cette semaine. Hé non, pourtant, même pas une brindille, rigolait un ministre libéral, l'autre soir dans un restaurant chic d'Ottawa.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur
vincent.marissal@lapresse.ca

Bois d'oeuvre: Martin montre les dents

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Devant le refus des États-Unis de régler le contentieux du bois d'oeuvre, le premier ministre Paul Martin laisse tomber la diplomatie.

Dans un discours hier à New York qui illustre bien le ras-le-bol canadien dans ce dossier, M. Martin a affirmé que le comportement des autorités américaines remet en question « l'intégrité de l'ALENA (l'Accord de libre-échange nord-américain) dans son ensemble ».

Et pour la première fois, il a brandi en termes à peine voilés la menace de lier le règlement du conflit du bois d'oeuvre à l'accès dont jouissent les États-Unis aux ressources énergétiques du Canada tels le gaz naturel, le pétrole et l'hydroélectricité.

Le conflit du bois d'oeuvre oppose le Canada aux États-Unis depuis quatre ans. Malgré plusieurs décisions favorables au Canada, les autorités américaines refusent d'éliminer les tarifs douaniers qu'ils imposent aux importations de bois d'oeuvre canadien. Ils refusent aussi de rembourser les quelque cinq milliards de dollars en droits compensateurs obtenus des entreprises canadiennes jusqu'ici.

« Pardonnez-moi de me laisser aller à des propos peu diplomatiques, mais c'est un non-sens. Qui plus est, c'est un bris de confiance. Les accords doivent être respectés par les pays qui les signent. Les tarifs doivent être remboursés. Un commerce libre doit être aussi un commerce juste », a soutenu M. Martin devant le gratin des gens d'affaires de la Big Apple.

« En affaires, il est courant d'avoir des divergences d'opinions, mais quand on s'entend sur un mécanisme pour régler ces différends, on accepte le verdict et on se fait une raison. L'ALENA prévoit un tel mécanisme et s'y soustraire nuit non seulement aux Canadiens, mais aussi aux Américains », a ajouté le premier ministre dans son discours au Economic Club de New York.

M. Martin a souligné que les tarifs imposés par Washington font gonfler de 1000 $ le prix d'une maison neuve aux États-Unis. Citant le prestigieux quotidien financier *The Wall Street Journal*, il a affirmé que leur élimination permettrait à 300 000 Américains à revenu modeste de plus d'accéder à la propriété.

Le premier ministre a aussi rappelé à son auditoire que le Canada est le principal fournisseur d'énergie importée aux États-Unis. Le Canada fournit ainsi presque toute l'électricité importée, 85 % du gaz naturel et 16 % des réserves importées de pétrole brut et raffiné.

Cela dit, le Canada n'est pas sur le point de déchirer l'ALENA, a tenu à souligner Paul Martin. Son gouvernement continuera de revendiquer ses droits dans le cadre de l'ALENA et devant les tribunaux américains.

« Nous ferons aussi valoir notre point de vue auprès de l'opinion publique, auprès du Congrès, du milieu des affaires, du consommateur américain ainsi que du gouvernement. Mais nous ne devrions pas être obligés d'agir ainsi. Un mécanisme a déjà été mis en place et une décision finale a été rendue. Cette décision devrait être acceptée », a-t-il dit.

M. Martin, qui a accordé des entrevues à CNN et au *Wall Street Journal* hier, a profité de son discours pour inviter les Américains à renoncer au projet de forage dans la Réserve faunique nationale de l'Arctique.

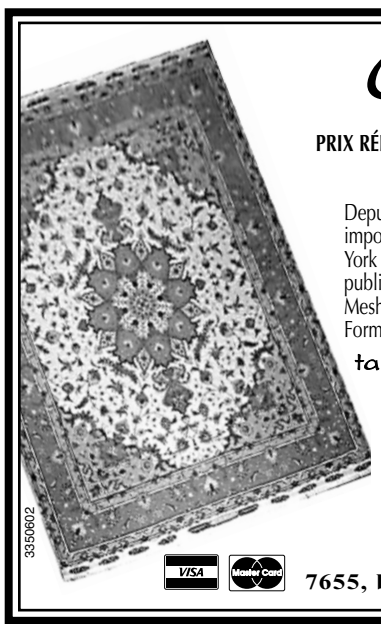

Grande liquidation

PRIX RÉDUITS EN RAISON DE LA FIN DE L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE L'IRAN

Tapis persans

Depuis que le commerce direct de tapis entre les États-Unis et l'Iran est rétabli, un important lot de tapis qui aurait été normalement destiné aux collectionneurs de New York et Los Angeles via le Canada ont été confiés à la firme Heriz pour une liquidation publique. Il y en a de toutes les sortes : pure soie de Qum, Nain, Tabriz, Kashan, Meshad, Jaipur, Bidjar, Sarough, Chubi, Zigler et des pièces d'origine tribale.
Formats : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et des tapis d'allée de 22 pi de long.

tapis persans et orientaux 100 % tissés à la main

Prix : de 100 $ à 1 800 $ chacun

Samedi 8 octobre 2005 de 11 h à 19 h
Dimanche 9 octobre 2005 de 11 h à 19 h
Lundi 10 octobre 2005 de 11 h à 19 h

HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie • Montréal QC (514) 731-7701

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS chèque et comptant acceptés

3350602

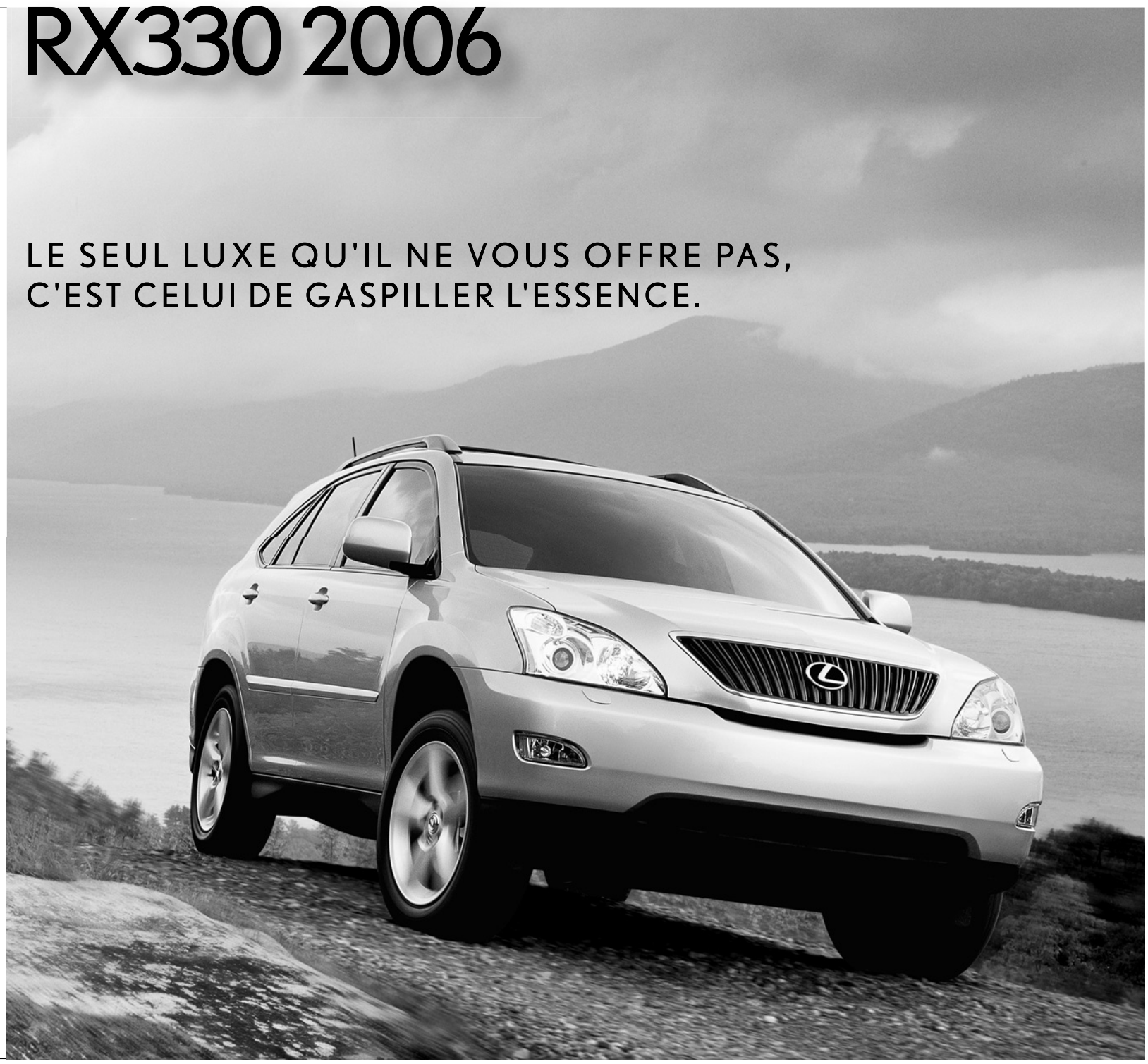

LOCATION 48 MOIS
468$ / MOIS
4,9%*
MODÈLE HYBRIDE DISPONIBLE

PRESTIGE LEXUS
5770, BOUL. TASCHEREAU, BROSSARD
(450) 923-7777
VENTES@PRESTIGE.LEXUS.CA

SPINELLI LEXUS
561, BOUL. ST-JOSEPH, LACHINE
(514) 634-7171 1 800 352-6111
VENTES@SPINELLI.LEXUS.CA

VIMONT LEXUS
255, BOUL. ST-MARTIN EST, LAVAL
(450) 668-2710 1 800 625-3987
VENTES@VIMONT.LEXUS.CA

GABRIEL LEXUS
3303, CÔTE DE LIESSE, ST-LAURENT
(514) 747-7777
VENTES@GABRIEL.LEXUS.CA

LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

3351606A

*4,9% d'intérêt à la location d'un véhicule Lexus RX 330 2006 Suffixe « R ». Acompte ou échange équivalent : 9 706 $ - Mensualité de location : 468 $ / 48 mois - Dépôt de sécurité : 500 $ - PDSF : 50 500 $. Cette offre s'applique à un plan de location de 48 mois de SPL, sur approbation du crédit. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne peut être combinée à aucune autre offre. Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 $ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 $ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation en sus. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 31 octobre 2005. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ISRAËL
Non aux boucliers humains

La Cour suprême d'Israël a interdit hier à l'armée d'utiliser les civils palestiniens comme « boucliers humains ». Selon une source judiciaire, la plus haute instance juridique d'Israël a estimé que cette pratique était « contraire au droit international ». Cette décision confirme un arrêt provisoire de la cour en date du 18 août. Malgré cet arrêt, les soldats israéliens avaient continué de se servir des civils palestiniens en les forçant, souvent par la menace des armes, à s'approcher des maisons dans lesquelles se retranchent des activistes recherchés pour les arrêter.

d'après AFP

AFGHANISTAN
Fin du dépouillement

PHOTO REUTERS

Dépouillement du scrutin à Kaboul.

Le dépouillement du scrutin parlementaire du 18 septembre est achevé, a annoncé hier le directeur de la commission électorale afghane, en soulignant que les premiers résultats provisoires restaient en attente d'une certification officielle. Quelque 12,4 millions d'Afghans étaient appelés à élire le 18 septembre leurs 249 représentants à une assemblée nationale et quelque 420 membres de conseils provinciaux. Le scrutin, le premier de ce type depuis 1969 en Afghanistan, s'était déroulé sans incident majeur.

d'après AFP

PÉROU
Campagne à distance

L'ex-président péruvien Alberto Fujimori n'a pas besoin de déposer personnellement sa candidature et peut faire campagne à distance pour la présidentielle de 2006, ont affirmé ses avocats à Lima après une nouvelle annonce de participation au scrutin par M. Fujimori. Président du Pérou de 1990 à 2000, M. Fujimori s'est réfugié au Japon, pays de ses parents, à la fin de 2000 après qu'eut éclaté un grave scandale de corruption politico-financière.

d'après AFP

ALLEMAGNE
Nouveau report

PHOTO FABRIZIO BENSCH, REUTERS

Angela Merkel, candidate des Unions chrétiennes alllemandes.

L'identité du prochain chancelier allemand ne sera pas connue avant dimanche, a affirmé hier la candidate des Unions chrétiennes allemandes (CDU-CSU), Angela Merkel, avant une réunion au sommet dans la soirée avec le Parti social-démocrate (SPD) de Gerhard Schröder. Les deux formations devaient se retrouver pour examiner la « structure » d'un gouvernement de « grande coalition ». Des négociations formelles devraient s'ouvrir par la suite.

d'après AFP

OUGANDA
Mandats d'arrêt

La Cour pénale internationale (CPI) a placé des mandats d'arrêt contre cinq chefs rebelles ougandais de l'Armée de résistance du seigneur (LRA), a annoncé hier le représentant de l'ONU en République démocratique du Congo (RDC), William Lacy Swing. Ces mandats d'arrêt, dont l'un pourrait concerner le chef de la LRA Joseph Kony, surviennent alors que le président ougandais, Yoweri Museveni, a menacé d'intervenir en RDC, si Kinshasa et la Mission de l'ONU dans ce pays, la Monuc, n'expulsaient pas les éléments de la LRA établis dans l'est de la RDC.

d'après AFP

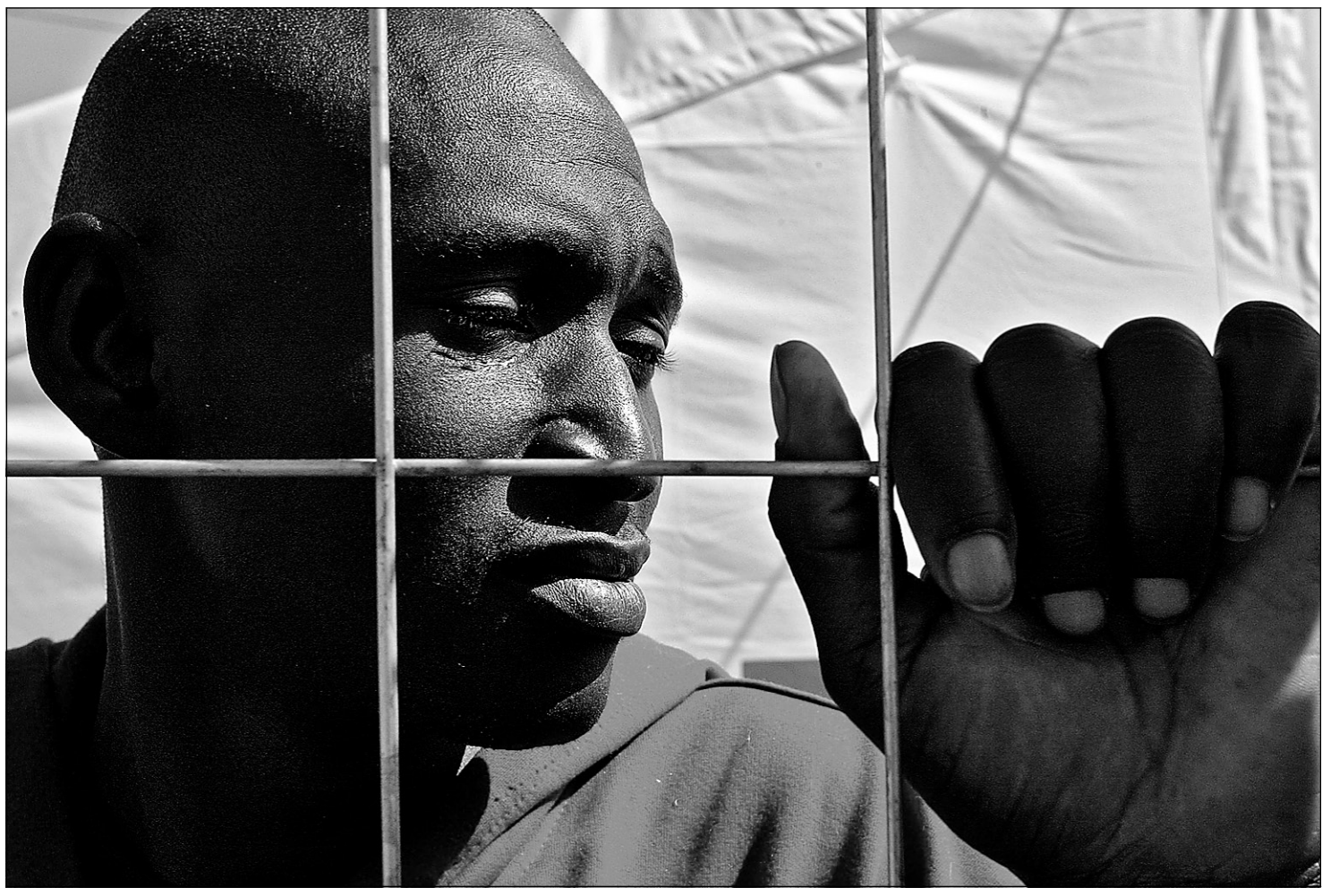

PHOTO ALVARO BARRIENTOS,AP

Un ressortissant africain patiente dans un centre de détention de Melilla. Des centaines d'immigrés ont tenté de s'introduire par la force hier dans l'enclave espagnole dans le nord du Maroc.

Six clandestins tués dans un assaut désespéré sur Melilla

AGENCE FRANCE-PRESSE

MELILLA — Six immigrants africains ont trouvé la mort hier à l'aube lors d'un assaut avorté contre la clôture qui ceint l'enclave espagnole de Melilla, dans le nord du Maroc.

« Face à la violence inouïe des assaillants, qui étaient poussés par l'énergie du désespoir, la police (marocaine) a légitimement défendu ses postes de surveillance devant le grillage et six immigrés clandestins ont trouvé la mort », a indiqué une source du ministère marocain de l'Intérieur.

« Certains ont été tués par des balles tirées par la police et d'autres sont morts piétinés par leurs camarades », a ajouté cette source, précisant qu'une trentaine d'autres immigrants avaient été blessés. La police a également procédé à 290 arrestations.

Il y a une semaine, dans un assaut similaire contre l'autre enclave espagnole de Ceuta, cinq immigrés avaient été tués et les autorités espagnoles et marocaines s'étaient rejeté la responsabilité de ces décès. Depuis le début de l'été, 14 clandestins au total ont trouvé la mort en tentant de pénétrer dans les enclaves espagnoles, d'où ils espèrent présenter une demande de statut de réfugié pour pouvoir vivre en Europe.

Il s'agit du premier échec après cinq tentatives réussies qui avaient permis à plus d'un demi-millier d'Africains subsahariens de passer en force en territoire espagnol.

« Nous avons eu des indications que les illégaux se préparaient à lancer un assaut cette nuit. Nous avons décidé de lancer une opération à laquelle nous avons donné comme nom de code *intervention spontanée* », a indiqué un haut responsable de la police marocaine.

Selon lui, « en face, les policiers espagnols étaient nombreux ». Interrogées de Madrid, la police et la garde civile espagnoles sur place ont assuré n'être pas au courant de ces décès.

« J'ai assisté à l'attaque. C'était une explosion humaine », indique un photographie qui était sur les lieux.

Du côté marocain, la police était épaulée par des éléments de la gendarmerie et des « forces auxiliaires », dépendant du ministère de l'Intérieur.

Selon le commandement de la garde civile espagnole à Madrid, un immigrant a toutefois réussi à s'infilter à Melilla et était soigné à l'hôpital de la ville pour des blessures aux mains et aux jambes.

« J'ai assisté à l'attaque. C'était une explosion humaine. Les forces espagnoles ont utilisé des grenades lacrymogènes et des matraques », a raconté un photographe espagnol indépendant, Albert Choukroun, en montrant les clichés qu'il avait pris.

« Les forces marocaines ont collaboré, c'est ce que nous attendions », a affirmé à la radio espagnole privée Cadena Ser le gouverneur de Melilla, Juan José Imbronda.

La tentative d'infiltration massive s'est produite alors que la vice-présidente du gouvernement espagnol, Maria Teresa Fernandez de la Vega, se trouve à Melilla.

La numéro deux du gouvernement espagnol a confirmé hier qu'un rapatriement d'immigrants entrés clandestinement en Espagne aura bien lieu. Mais Mme de la Vega n'a précisé ni le nombre, ni la nationalité des immigrants qui pourraient être concernés par cette mesure, ni sous quelle forme aurait lieu ce renvoi.

Elle n'a pas non plus dit si la mesure toucherait les clandestins qui viennent d'arriver ou si elle s'étendrait à d'autres, présents sur le territoire espagnol depuis plus longtemps.

Pour sa part, le chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, a annoncé que l'Espagne était en train de finaliser des accords de rapatriement avec le Mali et le Ghana pour y renvoyer les immigrants entrés clandestinement à Ceuta et Melilla.

L'Espagne a déjà des accords similaires avec l'Algérie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Nigeria et le Maroc.

GUERRE AU TERRORISME

Bush brandit son veto contre un amendement interdisant la torture

MARC THIBODEAU

Le président américain George W. Bush menace d'opposer son veto au projet de loi fixant le budget du ministère de la Défense afin d'empêcher l'adoption d'un amendement interdisant toute forme de traitement « cruel, inhumain ou dégradant » des prisonniers capturés dans le cadre de la « guerre au terrorisme ».

Le Sénat américain a approuvé mercredi soir par une forte majorité le projet de loi amendé, qui prévoit l'attribution de ressources budgétaires de 440 milliards de dollars américains.

L'amendement controversé a été introduit par le sénateur John McCain. Ce vétéran de la guerre du Vietnam a longuement insisté avant le vote sur la nécessité pour le Congrès de réitérer les engagements historiques des États-Unis contre l'usage de la torture afin de tourner la page sur les abus survenus dans des prisons américaines en Irak, en Afghanistan et à Guantanamo.

« Les abus contre les prisonniers ont un impact terrible dans la guerre des idées puisqu'ils deviennent inévitablement publics. Lorsque ça arrive, les actions cruelles de quelques personnes ternissent la réputation de notre pays dans l'esprit de millions de personnes », a déploré M. McCain.

Le sénateur relève que les autorités militaires ont largement contribué aux abus en laissant planer une grande ambiguïté sur les pratiques d'interrogatoire autorisées. L'amendement préconise l'usage d'un manuel militaire standard, peu importe le type de détenus et leur lieu de détention.

« Nous avons placé une pression extraordinaire sur nos soldats pour qu'ils réussissent à extraire des renseignements des détenus. Mais nous avons en même temps rejeté les règles avec lesquelles les soldats avaient été entraînés pour les remplacer avec des critères confus en constante évolution... Et quand les choses ont mal tourné, nous les avons blâmés et nous les avons punis. Il faut faire mieux que ça », a-t-il plaidé.

L'administration Bush affirme que les dispositions de l'amendement vont « limiter la capacité du commandant en chef à mener effectivement la guerre au terrorisme ».

L'adoption du projet de loi amendé ne marque pas le dernier mot de l'histoire puisque la Chambre des représentants doit aussi se prononcer à ce sujet.

Le président Bush, par l'entremise de son porte-parole Scott McClellan, a réitéré hier qu'il utiliserait son veto si l'amendement franchit aussi cette étape.

L'administration, qui avait tenté de faire pression sur les sénateurs par l'entremise du vice-président Dick Cheney, affirme que les dispositions de l'amendement vont « limiter la capacité du commandant en chef à mener effectivement la guerre au terrorisme ».

M. McCain rétorque que les dispositions interdisant le recours aux pratiques d'interrogatoire abusives sont déjà comprises dans les conventions internationales sur la torture reconnues par les États-Unis et doivent être réitérées.

L'American Civil Liberties Union (ACLU), qui réclame depuis des mois une enquête indépendante sur les abus survenus dans les prisons américaines, a salué l'initiative du sénateur républicain tout en déplorant les efforts de l'administration Bush pour « faire disparaître la question des abus ».

« Il est clair que l'administration n'a pas la volonté politique requise pour faire appliquer des pratiques d'interrogatoire appropriées », note dans un communiqué le président de l'ACLU, Anthony Romero.

Un espion à la Maison-Blanche?

PHOTO REUTER/ABC

Léandro Aragoncillo est soupçonné d'espionnage. Il a travaillé pendant plus de trois ans pour le bureau du vice-président américain Dick Cheney, puis pour le FBI.

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – Un espion a-t-il réussi à tromper la vigilance des autorités américaines et à s'infiltrer à la Maison-Blanche ?

C'est la troublante question qu'on se pose à Washington ces jours-ci, alors que le FBI vient de lancer une enquête sur ce drame potentiel. Une affaire qui soulève des doutes sur la sécurité de la résidence présidentielle.

Selon les services du renseignement américain, il s'agirait carrément du premier cas d'espionnage à la Maison-Blanche dans l'histoire contemporaine.

Le FBI craint qu'un citoyen américain de 46 ans né aux Philippines, Leandro Aragoncillo, ait volé de nombreux documents dans le bureau du vice-président Dick Cheney.

Le FBI craint qu'un citoyen américain de 46 ans né aux Philippines, Leandro Aragoncillo, ait volé de nombreux documents dans le bureau du vice-président Dick Cheney.

Ce présumé espion, un ancien Marine qui a aussi travaillé pour le vice-président démocrate Al Gore en 1999, était vraisemblablement à la solde de membres de l'opposition des Philippines.

Interrogé sur l'affaire et sur la fiabilité du système de sécurité de la Maison-Blanche, le porte-parole du président a refusé de se prononcer. « L'enquête est en cours, a dit hier Scott McClellan. Nous continuerons à coopérer complètement. »

Des spécialistes ont cependant sonné l'alarme dans la capitale américaine. On se demande entre autres comment Aragoncillo a pu obtenir l'autorisation *top top secret* nécessaire pour avoir accès aux ordinateurs de la Maison-Blanche.

Épinglé par le FBI

« Ce que ça signifie, c'est qu'il y a un trou dans la sécurité de la Maison-Blanche », a déclaré Richard Clarke, ancien responsable antiterroriste du gouvernement américain. Cet ex-conseiller du président George W. Bush est maintenant analyste pour le réseau ABC, qui a mis au jour cette affaire.

Aragoncillo a travaillé pendant plus de trois ans pour le bureau du vice-président américain. Il y aurait volé des documents susceptibles de porter atteinte à la réputation de la présidente des Philippines, Gloria Macapagal Arroyo.

Le FBI a mis la main au collet d'Aragoncillo le mois dernier, dans le cadre d'une autre affaire d'espionnage. Après avoir été au service de la Maison-Blanche, il a été recruté par le FBI comme analyste, où on l'accuse également d'avoir volé des documents.

Il a été inculpé le 12 septembre pour avoir transmis des renseignements confidentiels du FBI à des sources aux Philippines. Il aurait imprimé ou téléchargé 101 documents sur les ordinateurs du bureau, dont une trentaine étaient confidentiels.

C'est à la suite de son arrestation que le FBI aurait décidé de continuer son enquête et d'examiner ses actes à la Maison-Blanche.

Prudence à Manille et Washington

Aragoncillo a été interpellé au New Jersey en compagnie de Michael Ray Aquino, un ancien responsable de la police philippine. Cet homme est accusé d'avoir reçu les documents confidentiels du présumé espion.

Aquino était au service des autorités philippines à l'époque où Joseph Estrada, prédécesseur d'Arroyo à la présidence, était au pouvoir. Le leader déchu a récemment admis avoir reçu des informations d'Aragoncillo, mais a nié qu'elles étaient confidentielles.

Le gouvernement philippin a réagi à cette controverse avec autant de prudence que Washington.

« Nous estimons qu'il s'agit d'une affaire qui concerne le gouvernement américain », s'est borné à déclarer le porte-parole présidentiel Ignacio Bunye.

Cette affaire est unique et digne d'un roman d'espionnage mettant en scène les plus hauts dirigeants de la première puissance mondiale. Mais elle ne s'avérera probablement pas la plus troublante de l'histoire américaine.

C'est ce qu'a prédit hier John McLaughlin, ancien adjoint au directeur de la CIA. Il a notamment rappelé que Robert Hanssen, taupe de Moscou au FBI de 1979 à 1999, était un espion beaucoup plus dangereux.

Avec AFP

Le mercenaire Bob Denard renvoyé devant la justice française

JOONEED KHAN

Bob Denard, l'un des mercenaires les plus notoires à avoir déstabilisé l'Afrique durant la guerre froide et l'apartheid, a de nouveau rendez-vous avec la justice française : après 10 ans d'instruction, un juge l'a renvoyé en Cour, avec 26 complices, pour « association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime ».

Ce crime : le coup d'État de 1995 contre le régime du président Saïd Mohamed Djohar aux Comores, archipel de l'océan Indien connu pour sa pauvreté, sa production d'ilang-ilang et de vanille, et ses démêlés durables avec le colonisateur français.

Bob Denard fut le vrai maître des Comores de 1978 à 1989. Il adopta le nom musulman de Saïd Mustapha Mahdjoub, se fit polygame et géra l'archipel comme son entreprise, rendant de bons services à la France et à l'apartheid sud-africain.

La date du procès, devant le Tribunal correctionnel de Paris, sera connue en décembre, a indiqué lundi le juge d'instruction Baudoin Thouvenot.

Le putsch de 1995, le quatrième en 20 ans mené par Denard aux Comores, mit fin à sa carrière de « chien de guerre » : dans le contexte post-guerre froide et post-apartheid, Paris invoqua un traité de défense pour écraser le coup d'État et ramener Denard à Paris.

Après 10 mois à la prison de la Santé, le vieux mercenaire, alors âgé de 67 ans, retourna s'occuper de ses vignobles dans son Médoc natal.

L'ombre des Comores

Mais l'ombre de ses frasques comoriennes le pourchassait. Il fut déféré aux assises en 1999 pour répondre de l'assassinat du président Ahmed Abdallah en 1989. Il fut acquitté, tant les versions des deux parties se contredisaient.

En 1993 déjà, Denard avait été condamné par le Tribunal correctionnel de Paris à cinq ans de prison, avec sursis, pour « association de malfaiteurs » liée à une tentative de coup d'État en 1977 contre le président Mathieu Kerekou, du Bénin.

Il fut placé sous contrôle judiciaire. C'est pour avoir violé cette condition de sa liberté surveillée qu'il fut arrêté aux Comores en 1995.

La saga de ce fils de militaire et ancien d'Indochine aux Comores remonte à 1975 quand, après l'indépendance arrachée à la France par Ahmed Abdallah, Denard renversa celui-ci au profit d'Ali Soilih, mieux perçu par Paris.

Mais Soilih s'avère trop « révolutionnaire ». En 1978, il est donc renversé à son tour par Denard, sous l'oeil bienveillant des renseignements français, écrit le *Nouvel Observateur*. Soilih est exécuté et Abdallah réinstallé au pouvoir à Moroni, la capitale.

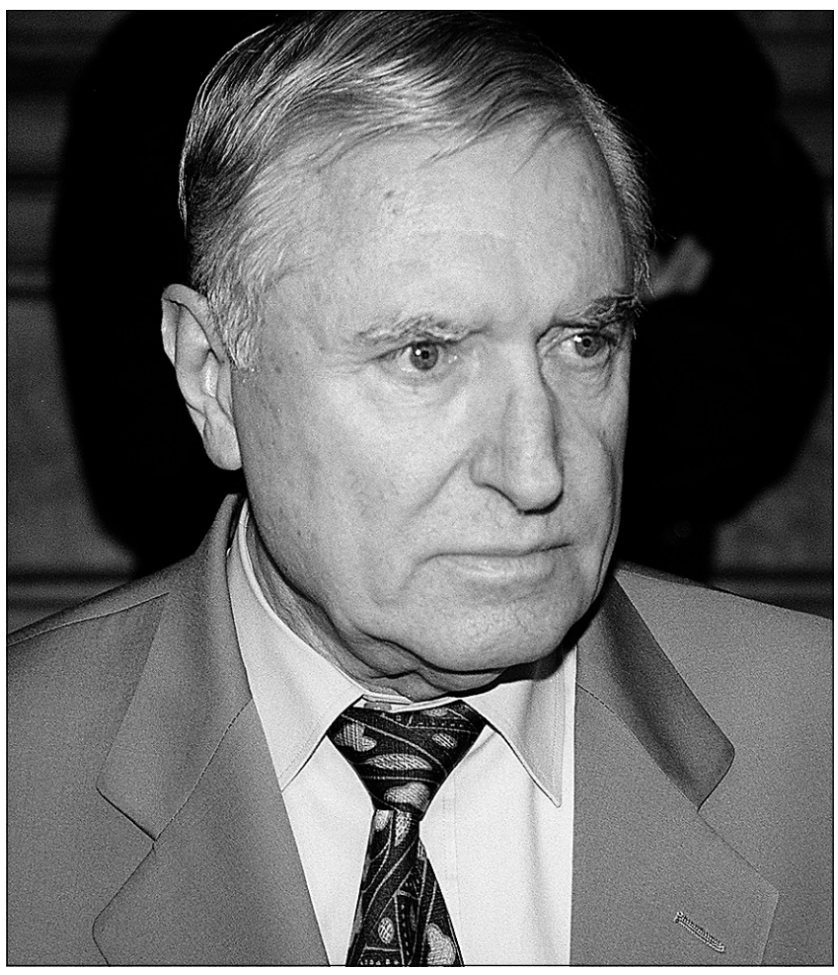

PHOTO D'ARCHIVES AFP

Le mercenaire Bob Denard lors de son procès à Paris en 1999. Sa devise : « Je suis un soldat. Pas un assassin. »

Mais jusqu'à 1989, c'est Denard qui est le vrai maître de l'archipel, à titre de chef de la Garde présidentielle. Il adopte le nom musulman de Saïd Mustapha Mahdjoub, pratique la polygamie et gère l'archipel comme son entreprise personnelle, rendant de bons services à la France et à l'apartheid sud-africain.

Dès 1960 au Congo

En 1989, Abdallah veut s'affranchir de Denard et de sa garde présidentielle. Lors d'une altercation, Abdallah et son garde du corps sont tués. L'apartheid est en recul. L'Afrique du Sud rapatrie Denard et ses hommes.

Son implication en Afrique date de 1960, 15 ans avant son arrivée aux Comores. Vendeur d'aspirateurs à Paris, il tombe sur une petite annonce d'une firme minière du Congo qui recrute des agents de sécurité. Il rejoint Moïse Tshombe, chef de la sécession au Katanga. Sa loyauté est élastique : il est tantôt avec Mobutu, tantôt avec Tsombe.

Il part ensuite au Yémen, combattre les républicains pro-Nasser. En 1968, il est au Biafra, avec le colonel sécessionniste Ojukwu, soutenu par la France. Il travaille contre Kadhafi en 1972. Il prend contact avec les Kurdes en 1974. Après le putsch de 1975 aux Comores, il combat le MPLA pro-soviétique en Angola.

Bob Denard a eu au moins sept épouses et neuf enfants. Il a 76 ans. L'un de ses fils s'occupe de sa propriété aux Comores. Sa devise : « Je suis un soldat. Pas un assassin. »

Avec nouvelobs.com, humanite.presse, comores-online, lexpress.fr, africatime.com

UN CONTENTIEUX

Bob Denard et les Comores sont un contentieux durable entre l'Afrique et la France. Trois des quatre îles de l'archipel ayant voté pour l'indépendance au référendum de 1974, Paris décida, *a posteriori*, d'évaluer les résultats île par île. Il détacha l'île de Mayotte qui avait voté non à 60 % et en fit une base militaire, navale et de surveillance électronique dans l'océan Indien. À travers Denard, Paris déstabilisa le reste des Comores au point où les rébellions foisonnent encore. Le rôle du mercenaire français dans de nombreux autres théâtres africains sur près d'un demi-siècle motive aussi ce que le *Courrier international* appelle « le refus de l'Afrique de disculper Bob Denard ».

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Documentaire extrême

Nous publions aujourd'hui le premier de deux éditoriaux sur le film de Paul Arcand, « Les Voleurs d'enfance ».

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Le film de Paul Arcand, *Les Voleurs d'enfance*, est projeté à compter d'aujourd'hui sur 69 écrans, du jamais vu pour un documentaire. C'est en effet plus de la moitié de la diffusion des plus populaires fictions québécoises telles *Les Invasions barbares*, *Séraphin*, *Les Boys III* ou *Aurore*, qui ont déferlé à leur sortie dans plus de 120 salles.

Il est juste de noter que le film est davantage un pamphlet qu'un documentaire. Ainsi, il s'annonce comme une oeuvre-choc — c'est-à-dire : spectaculaire. Il n'aspire pas à l'objectivité telle qu'on la conçoit en information. Il a été médiatisé sur le thème de la controverse, attribut premier de l'oeuvre engagée.

Or, le pamphlet est un genre qui possède ses lettres de noblesse depuis longtemps.

En littérature, le modèle demeure le célèbre *J'accuse*, d'Émile Zola, publié en 1898. Au cinéma, rappelons le fameux *Manufacturing Consent* (ONF, 1992), mettant en vedette Noam Chomsky, qui obtint à son échelle un succès planétaire.

Cependant, c'est l'Américain Michael Moore qui a propulsé le genre en tête du *box office*. Ses trois grands pamphlets cinématographiques, dont le récent *Fahrenheit 9/11*, ont encaissé 150 millions (US) en salle et entraîné à leur suite une avalanche de *Super Size Me* et autres *The Corporation* — auxquels il faut ajouter, sur la scène locale, *L'Erreur boréale* de Richard Desjardins.

////////////////////////

Le film de Paul Arcand est largement *moorien*, pour ainsi dire.

C'est perceptible dans le ton général. Dans la façon de mener les entrevues. Et, surtout, dans certains artifices de montage : ainsi, les séquences mettant en scène la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, Margaret F. Delisle, se situent à la limite de l'honnêteté.

À la limite. Mais pas au-delà.

C'est la différence avec Michael Moore qui, lui, ne craint pas de franchir cette frontière. Car il a amené à son point de perfection l'art de triturer les faits et de faire mentir les images sans que, jamais, on ne puisse lui-même le prendre en flagrant délit de fabrication de faux (lire à ce sujet le truculent ouvrage de David T. Hardy et Jason Clarke, *Michael Moore Is a Big Fat Stupid White Man*).

La question est : faut-il ce genre d'oeuvre en forme de coup de poing pour faire bouger les choses ?

D'abord, le genre pamphlétaire, littéraire ou autre, défie le temps : il s'agit certainement d'un témoignage en faveur de son utilité.

Cependant, il faut prendre acte du fait que le pamphlet cinématographique éclipse de plus en plus le documentaire factuel tout comme, dans les médias, l'opinion et l'humeur bousculent l'information brute. C'est une tendance lourde dont on pourrait s'accommoder — et qui a même de fort bons côtés — si on était certain que la réalité ne disparaîtra pas complètement de la représentation médiatique au profit de l'émotion et de l'effet de toge.

Ainsi, le pamphlet de Paul Arcand sera ultimement jugé sur l'impact qu'il aura dans la réalité, en particulier dans les dédales bureaucratiques de l'État-protecteur.

Une querelle évitable

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Deux ministres fédéraux et leurs homologues provinciaux se rencontrent aujourd'hui pour amorcer des discussions sur la place du gouvernement du Québec dans les forums internationaux. Le dossier menace de devenir l'objet d'une nouvelle querelle Québec-Ottawa. Pourtant cette dispute n'est ni nécessaire ni inévitable.

Les velléités internationales du gouvernement du Québec ont provoqué une multitude de crisettes au cours des 40 dernières années. C'est pourquoi le gouvernement Charest a proposé au fédéral de conclure une entente globale, de sorte qu'il ne serait plus nécessaire de négocier la place des représentants provinciaux à la veille de chaque rencontre internationale. L'objectif est louable, et le gouvernement fédéral aurait tout avantage à le faire sien.

La politique étrangère du Canada sied très bien aux Québécois, dont l'influence en ces matières est d'ailleurs considérable.

Cependant, il serait illusoire de s'attendre à une entente à court terme. S'il souhaite vraiment en arriver à un accord plutôt qu'enregistrer des gains politiques à court terme, le gouvernement du Québec doit changer d'approche. En premier lieu, il doit convenir qu'il n'y a nulle urgence. De façon générale, la politique étrangère du Canada sied très bien aux Québécois, dont l'influence en ces matières est d'ailleurs considérable (voir le libre-échange, la guerre en Irak, le protocole de Kyoto). Les provinces, notamment le Québec, pourraient sans doute être appelées à jouer un rôle plus important au sein des délégations canadiennes et prendre la parole dans les forums internationaux en certaines occasions. Toutefois, cela n'arriverait pas dans un avenir rapproché que la Terre continuerait de tourner sans problème.

La proposition du gouvernement québécois comporte cinq volets. Celui qui conférerait à Québec un droit de veto sur les traités ou accords internationaux signés par le Canada est inacceptable d'emblée. Les autres volets devront être balisés avant que le fédéral puisse envisager d'y donner son aval.

Avant tout, le gouvernement Charest doit comprendre que cette question est délicate. Délicate à Ottawa, où la bureaucratie garde jalousement sa compétence en affaires étrangères, qu'elle considère exclusive. Délicate au Canada anglais, où les aspirations québécoises à cet égard heurtent de front le néo-nationalisme canadien. Mettre la pression sur Ottawa aujourd'hui, alors qu'aucun travail de pédagogie n'a été fait auprès de la population canadienne-anglaise, c'est placer le gouvernement minoritaire de Paul Martin dans une position intenable. Le blocage serait alors certain, un blocage dont personne ne sortirait gagnant.

Du côté fédéral aussi il y a de la pédagogie à faire. Jusqu'ici, le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, a tenu un discours ambigu, manifestant parfois de l'ouverture, parfois une fermeté excessive. Quel Pierre Pettigrew se présentera à la table de négociation aujourd'hui ? M. Pettigrew doit expliquer au reste du Canada pourquoi dans un régime fédéral moderne, il serait sain que les provinces, notamment le Québec, jouissent d'une influence accrue au sein des délégations canadiennes. Parallèlement, il doit expliquer aux Québécois, de manière à la fois réfléchie et passionnée, pourquoi l'efficacité de la politique étrangère canadienne — politique dont ils sont fiers — impose des limites à la participation des gouvernements provinciaux.

serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

L'automne

Heureusement qu'il y a l'automne avec son coloris éclatant, car DE prime abord l'actualité médiatique est bien déprimante : une télé publique sombrant de plus en plus dans la niaiserie et le narcissisme, un documentaire réducteur et hypermédiatisé sur les enfances perdues, une course à la chefferie péquiste totalement vide de contenu, une réforme de l'ONU qui n'aboutit pas, le Darfour qui n'arrête pas de souffrir, et le sang qui continue de couler en Irak, en Palestine, et un peu partout. Peut-être faudrait-il inviter les censément grands et importants de ce monde à vivre quelques jours d'automne au Québec, dans Charlevoix ou dans les Laurentides ? Peut-être comprendront-ils alors que seule la beauté semble capable de sauver le monde...

Michel Lebel
Entrelacs

Ridicule et électoraliste

Le programme « énergétique » déposé par le gouvernement canadien est ridicule et électoraliste. Je suggère qu'il serait beaucoup plus profitable de mettre en place des mesures pour diminuer la consommation de pétrole comme source d'énergie, par exemple en investissant dans le développement de sources d'énergie autres que le pétrole et en stimulant la vente de véhicules qui consomment moins ou pas du tout de pétrole. N'est-il pas reconnu qu'un bon moyen de faire baisser les prix est de réduire la demande.

Jean-Pierre Roy

Ce qu'il faut faire

En réponse aux hausses du prix du pétrole, Ottawa indemnisera les plus pauvres de notre société. C'est assurément une bonne nouvelle pour eux, mais c'est une très mauvaise solution, parce que maintenant, nous paierons deux fois l'essence chère : une fois à la pompe, et une deuxième fois par nos taxes. Cela veut surtout dire que, désormais, nous financerons les

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©

Paul Martin

énormes profits des pétrolières à même les budgets déjà amincis de nos gouvernements. La vraie solution aurait consisté à tenir tête aux pétrolières : le G8 consomme un pourcentage important du pétrole mondial, se pourrait-il que nous n'ayons absolument aucun pouvoir sur cette ressource, dont la gestion par quelques-uns à des fins de profit personnel peut jeter des nations complètes en récession ? Voici une solution courageuse : taxer de façon indécente les indécents profits nets des pétrolières, les obliger à construire des raffineries, imposer de fortes amendes lorsque les prix à la pompe ne redescendent pas, mettre en place un mécanisme qui remplacerait la bulle de spéculation qui permet à quelques personnes de s'enrichir en semant la panique. Le pétrole est le sang de notre économie et les voitures sont là pour rester, n'en déplaise aux écolos, et nous ne ferons jamais fonctionner les trains et les avions avec des piles.

Jean-Pierre Lalonde
Laval

Auto plutôt que vélo

Voici pourquoi je préfère aller conduire et chercher mon fils en voiture plutôt que de le laisser utiliser son vélo : 1) Je suis quelqu'un qui marche beaucoup. Je sais comment certains automobilistes se conduisent à l'égard de ceux qui se promènent à pied ou en vélo. Bref, j'ai peur des fous du volant, des stressés-pressés... 2) Le sac d'école de mon fils est toujours très chargé et drôlement lourd, quoi que je lui dise ! Je ne crois pas que ce serait bénéfique pour son dos s'il se rendait à l'école en vélo ou à pied. 3) Je préfère qu'il m'attende à l'école une heure le soir. Là il joue avec ses copains, fait une petite partie de football, etc. Que ferait-il s'il se rendait à la maison ? Il s'assoirait devant l'ordinateur jusqu'à ce que ses parents arrivent. Donc, pour moi, le vélo ce n'est pas nécessairement synonyme de meilleure forme physique !

Nicole Labbé

Précision

Dans son numéro du 6 octobre dernier, *La Presse* publiait une chronique intitulée « De la fausse représentation ».

Cette chronique laissait entendre que le diplôme récemment obtenu par M. Boisclair n'était pas une maîtrise en administration publique de l'Université Harvard.

Il a été porté à notre attention que le diplôme remis à M. Boisclair est bel et bien intitulé *Master in Public Administration* et que ce diplôme a été émis par l'Université Harvard.

Nous n'aurions donc pas dû laisser entendre que M. Boisclair s'est livré à de la fausse représentation.

Nos excuses.

La direction

CYBERPRESSE.CA

La privatisation de la SAQ albertaine: un échec!

PHOTO ACHIVES, LA PRESSE©

À lire sur Cyberpresse.ca le texte des chercheurs Martin Poirier et Martin Petit, de l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS), qui concluent que la privatisation de l'équivalent de notre SAQ, en Alberta, il y a 10 ans, n'a aucunement profité aux consommateurs. Selon eux, « la privatisation de l'ALCB n'a fait que des perdants, à part quelques gros joueurs qui ont réussi à s'imposer sur le marché et qui commencent à former un oligopole privé à la place de l'ancien monopole public ». Ils concluent :« Qui souhaite vraiment reproduire une telle expérience au Québec ? »

Lisez ce texte intégral sur notre site Cyberpresse.ca et réagissez à l'adresse : www.cyberpresse.ca/opinions

FORUM

Le populisme fiscal

ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE

Après le déséquilibre fiscal, les Canadiens auront droit au populisme fiscal. Il n'y a pas d'autres façons de décrire le projet du gouvernement Martin qui consiste à distribuer une partie de ses surplus budgétaires en promettant une espèce de ristourne aux contribuables.

Ce projet de loi sur la répartition des surplus, déposé hier, ressemble beaucoup à l'initiative du premier ministre albertain Ralph Klein, qui a décidé de faire profiter les citoyens de sa province de l'abondance pétrolière en redistribuant le surplus budgétaire, ce qui donne un chèque de 400 $ à chaque personne, y compris les enfants. Ottawa ne pense toutefois pas à des chèques, mais plutôt à un crédit d'impôt.

L'initiative libérale inscrit dans une loi ce qui était l'un des éléments du second livre rouge électoral du premier ministre Jean Chrétien, qui proposait de répartir l'utilisation des surplus entre trois postes, un tiers pour la réduction de la dette, un tiers pour financer des programmes, et un tiers en baisse d'impôts.

L'idée est attrayante, elle est sans doute rentable sur le plan politique, mais ce concept de ristourne, une forme de fiscalité remarquablement primitive, ne s'attaque pas au fond du problème. Car ce projet de loi ne règle pas l'existence à Ottawa de surplus récurrents et règle encore moins la question du déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces.

Au risque de paraître simpliste, il faut repartir à zéro en énonçant ce qui devrait être une évidence. La meilleure façon de régler le problème des surplus, c'est de ne pas en faire. Le gouvernement central est certainement capable de développer des mécanismes qui lui éviteront de se tromper dans ses prévisions budgétaires et d'éviter de découvrir à chaque année, qu'au lieu du déficit zéro prévu, il se retrouve avec des surplus de cinq à dix milliards, quitte à faire appel à des ressources extérieures plus objectives.

Et la meilleure façon d'éviter ces surplus, c'est de baisser les impôts. Les finances publiques fédérales ont ceci de particulier que les revenus de l'État croissent plus vite que ses dépenses, ce qui dégage une marge de manoeuvre, année après année. Une réduction claire et nette des impôts rétablirait l'équilibre et imposerait également au gouvernement central une discipline qui lui fait défaut. Dans son projet de loi, rien ne force Ottawa à réduire ses surplus, qui peut au contraire tenter de les maintenir à de hauts niveaux, pour avoir des ristournes à redistribuer, ou pour lancer en cours d'année budgétaire de nouvelles initiatives de dépenses.

Il y a bien sûr un risque. C'est qu'un budget plus serré et sans coussins pourrait laisser le gouvernement canadien démuni s'il survenait une crise. C'est cette prudence qui animait Paul Martin, alors ministre des Finances. Mais dix ans plus tard, il est plus que temps de revoir une mesure de prudence dont la nécessité ne s'est jamais fait sentir. Et surtout, on peut rappeler que si, par malheur, les choses allaient moins bien que prévu, Ottawa pourrait faire ce que presque tous les gouvernements provinciaux sont obligés de faire, c'est-à-dire resserrer les cordons de la bourse en cours d'année pour balancer ses livres. Ça n'a jamais tué personne.

////////////////////////////

Mais ce qui est le plus troublant, c'est qu'en définissant des règles d'utilisation des surplus, le gouvernement Martin reste maître de ses ressources inutiles, se bâtit une cagnotte et ferme la porte à tout partage fiscal. Une vraie baisse des impôts, nette, claire et permanente, en plus de contraindre Ottawa à une certaine discipline, donnerait une marge de manoeuvre aux provinces qui pourraient choisir d'occuper le champ fiscal délaissé par le gouvernement central. La baisse des impôts fédéraux reste la façon la plus simple de corriger le déséquilibre fiscal, même si elle a le désavantage de favoriser les provinces riches, dont la contribution fiscale est plus élevée.

Plusieurs porte-parole fédéraux ont tourné cette avenue en ridicule en disant que rien n'empêche les provinces d'augmenter leurs impôts maintenant, d'autant plus qu'elles occupent à peu près les mêmes champs fiscaux qu'Ottawa. Ce genre d'argument est franchement irresponsable venant d'un gouvernement central qui a d'importantes responsabilités macro-économiques et qui doit tenir compte de l'effet cumulatif des fiscalités fédérales et provinciales et se préoccuper de l'impact d'un fardeau fiscal excessif sur la croissance et la compétitivité.

Mais le cadeau fédéral ne permet pas ce rééquilibrage sur lequel pourraient compter les provinces, parce qu'il est arbitraire, irrégulier et imprévisible. Au contraire, parce qu'il codifie l'utilisation des surplus fédéraux, il consacre le fait que les provinces ne pourront pas compter sur une marge de manoeuvre additionnelle, et il nous éloigne d'un nouveau pacte fiscal qui répartirait intelligemment les ressources entre les ordres de gouvernements.

COURRIEL
Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE©

Des jeunes en centre d'accueil se préparent à se rendre à la cafétéria.

Un sujet jetable?

« Cela fait 29 ans que je visionne chaque jour un film sur la souffrance des enfants »

CÉLINE LAGACÉ
L'auteure est une intervenante sociale qui travaille dans un centre jeunesse depuis 1976.

Le film de Paul Arcand, *Les Voleurs d'enfance*, qui porte sur les enfants recevant des services sous la loi de la Protection de la jeunesse (L.P.J.), je l'ai visionné pendant plus de 29 ans et je ne m'y suis jamais habituée. Mais je n'ai jamais baissé les bras devant tout ce que j'y ai vu et je ne les baisserai jamais. J'ai moi-même tenté, à chaque occasion possible, de dénoncer et de dire qu'il faut faire plus et qu'il faut faire mieux. Et ce, autant à l'intérieur de l'établissement où je travaille qu'à l'extérieur. Je suis aussi témoin que beaucoup de mes collègues ont fait de même. Les réactions m'ont toujours déçue. Elles ne se sont jamais rendues à des solutions. Pourquoi ?

À mon avis, parce que la solution doit passer inévitablement par un choix politique. Je crois qu'on s'est donné une loi que nous n'avons pas les moyens de bien appliquer. Cette loi est enviée en dehors du Québec. Elle peut nous donner bonne conscience, comme société. Mais quand cette société se rend compte qu'il y a encore un problème, elle se scandalise ! On blâme facilement les intervenants dans le système alors que ceux-ci crient dans le désert depuis trop longtemps !

Combien de fois les médias ont-ils été interpellés pour que la population soit informée de ce qui se vit, à plusieurs niveaux, dans ce « système » ? Ils ont semblé s'y intéresser que s'il y avait du « sensationnel » à écrire. Comme si la population (le lecteur) n'allait pas s'intéresser au sujet sans sensation forte, scandale, etc. Et pas d'intérêt du lecteur, pas de « vente record » !

Alors cette fois-ci, j'ai peur !

On est bouleversé par la souffrance que ces jeunes vivent dans les centres et par les limites des intervenants pour les aider. On s'insurge devant ce qu'on ne comprend pas bien et qui nous heurte de plein fouet. Voudra-t-on chercher à comprendre ? Nous contenterons-nous de critiquer et de blâmer ? Soutiendrons-nous l'intérêt jusqu'à participer à un changement constructif ? Changerons-nous de sujet à la recherche d'autres sensations fortes ?

Le sujet des enfants en souffrance au Québec ne doit pas être un sujet qu'on jette après que les émotions fortes soient passées.

C'est pourquoi j'ai peur. Je ne veux pas que ces enfants servent d'appât pour émotions fortes seulement. Ce qu'on qualifie de « débat » doit aller plus loin.

Le cas des enfants en souffrance ne doit pas être un sujet qu'on jette après que les émotions fortes soient passées.

Saviez-vous que les Centres jeunesse se sont fait couper de façon drastique leurs budgets dans les années 90 ? C'était ce qu'on appelait le « virage milieu ». Le ministère devait investir dans la prévention et les services publics. Les CLSC, entre autres, devaient assurer le mandat de prévention. Ils n'ont jamais eu les budgets pour assumer ce mandat convenablement...

Saviez-vous que la « désinstitutionalisation » des hôpitaux psychiatriques et pédopsychiatriques fait en sorte que les enfants et les adolescents souffrant de maladie mentale ne sont hospitalisés qu'en cas de crises ou de détériorations graves. Un coup stabilisés, ils ne restent pas à l'hôpital. Prescription de médicaments en main, les parents les ramènent à la maison et ils sont chanceux s'ils ne sont pas en liste d'attente pour des services en externe. Et si les parents ne sont pas capables de garder l'enfant à la maison ? On demande le placement au centre jeunesse...

Avec les coupures budgétaires, les directions disaient que le mot d'ordre devenait : « Faire plus avec moins ».

Je pourrais continuer longtemps comme cela !

Or, les politiques sociales sont censées représenter les valeurs de notre société. Nos politiciens disent que nous n'avons pas les moyens d'investir davantage. Alors pourquoi ne pas se donner une loi selon nos moyens ?

Il faut dire qu'investir dans les services aux enfants ne semble pas très rentable politiquement. Les enfants ne sont pas menaçants et ne votent pas ! De plus, on peut se soulager la conscience en disant que le problème se résume aux intervenants et au « système »...

Les intervenants des centres jeunesse sont des gens de grande passion. Ils croient en ce qu'ils font et ne demandent pas mieux que de s'améliorer et de voir s'améliorer le « système » dans lequel ils oeuvrent. La surcharge de travail constante et le manque de ressources ne devraient pas exister dans ces services. Pourquoi cela n'est-il pas considéré important dans le débat ?

S'il s'agit réellement d'un débat, l'information devrait être complète et se rendre à des solutions. Sinon, on aura utilisé les enfants en souffrance pour impressionner et le sujet sera mis de côté... comme du jetable.

Lâchez la DPJ!

Dans une société social-démocrate comme la nôtre, il semble que les droits soient plus à la mode que les devoirs

RICHARD COULOMBE
L'auteur est Montréalais.

Je suis père de trois enfants de la DPJ, des jumeaux de 8 ans et une fille de 3 ans, tous trois issus du programme banque mixte qui vise à placer en famille d'accueil des enfants à haute probabilité de pouvoir être adoptés. Les couples qui accueillent ces enfants veulent créer une famille et adopter ces enfants. Ce programme est peu connu et, si certains en ont entendu parler, peu savent comment ça fonctionne.

Prenons le cas des jumeaux que nous avons accueillis à l'âge de 9 mois en pleine crise du verglas, des enfants qui ont été retirés à leur mère dès leur sortie de l'hôpital. L'acharnement de cette mère (qui ne voulait pas qu'ils soient adoptés, mais placés en famille d'accueil jusqu'à leur majorité) a duré trois ans. Entre temps, cette femme avait des droits de visite supervisés par la DPJ à toutes les semaines. Les intervenants tentaient d'étoffer un dossier pour démontrer le préjudice que ces enfants ballottés vivaient. Malgré l'accumulation de nombreux éléments qui le prouvaient, il aura fallu que je participe dans l'anonymat à une émission d'affaires publiques avec Anne-Marie Dussault pour qu'une psychologue de l'enfance, qui participait aussi à l'émission, connaisse notre existence, s'interpose dans le dossier et le fasse évoluer.

Le problème n'est pas la DPJ, le problème, c'est l'encadrement, la lourdeur et la lenteur du processus d'accumulation de preuves ou de symptômes de préjudices faits aux enfants, le manque de lois favorisant les enfants et les juges qui privilégient d'emblée les liens biologiques. Le problème c'est aussi ces parents irresponsables qui ont des enfants, parfois pour augmenter leur prime d'assurance sociale, et qui considèrent ces enfants comme des biens. Et le temps passe, les intervenants accumulent les dossiers et doivent prioriser, faute de temps.

Des lois plus musclées

Les lois doivent être musclées et on doit tous prendre conscience que ces enfants formeront la société de demain. En conséquence, c'est le bien-être de la société et des individus qui la composent qui doit être ciblé, pas des liens biologiques qui ne veulent dire quelque chose que pour les parents jugés inadéquats. Être parent, ce n'est pas qu'un droit ; cela est aussi assorti de devoirs qui demandent à être renforcés par la loi. Malheureusement, dans une société social-démocrate comme la nôtre, il semble que les droits soient plus à la mode que les devoirs !

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

ACTUALITÉS

Les hélicoptères Cormorant pourraient être redessinés

GAËLLE ROLIN

Les 15 hélicoptères Cormorant achetés en 2001 par les forces armées canadiennes ont tous connu des problèmes de fissures dans le rotor de queue.

Des problèmes récurrents qui pourraient pousser l'Armée à négocier avec le constructeur italo-britannique Agusta-Westand pour que soit adopté un nouveau design de rotor, de sorte que l'extrémité de l'hélicoptère en serait modifiée.

« Il n'y a pas d'échéancier prévu pour ce changement, a toutefois précisé à *La Presse* le major Alain Robichaud, de l'équipe de gestion du projet Cormorant. Mais la pression est de plus en plus forte. »

Ces modifications prendraient beaucoup de temps et coûteraient très cher. « Il faudrait entreprendre des négociations sur les coûts avec Agusta-Westland, de concert avec d'autres utilisateurs militaires de Cormorant, comme le Portugal ou le Royaume-Uni », estime M. Robichaud.

Les 15 hélicoptères ont déjà coûté 790 millions de dollars à leur achat, en 2001. Actuellement, trois appareils sont cloués au sol et remplacés depuis la semaine dernière par des hélicoptères Griffon. Les 12 autres continuent à voler pour les entraînements.

Les Cormorant sont normalement spécialisés dans les missions de recherche et de sauvetage.

Sécurité des équipages

L'Armée n'avait pas connaissance de ce défaut avant de passer le contrat avec le constructeur. « Le Cormorant, d'une autonomie totale, fournira les meilleures performances », promettait le site Internet d'Agusta-Westland au moment de l'annonce de l'achat.

Pourtant, quand un Cormorant a volé une heure, les équipes doivent ensuite lui consacrer près de 22 heures de maintenance. Ce qui le rend presque aussi peu performant que les vieux Sea King, qui avaient besoin de 30 heures de maintenance par heure de vol.

Aujourd'hui, on a dénombré 182 incidents avec ces 15 appareils. Mais aucun écrasement mortel. Dès que le moindre problème est détecté, l'appareil est révisé. « Tout est absolument pris en compte pour éviter le pire. La priorité, c'est la sécurité des équipages », assure Alain Robichaud.

Le premier incident a eu lieu en septembre 2003. Selon le ministère de la Défense, les recherches entreprises depuis lors par l'Armée et le constructeur pour connaître l'origine des problèmes techniques n'ont toujours rien donné.

FICHE TECHNIQUE

› Les 15 Cormorant ont coûté 790 millions de dollars.

› 82 incidents ont été répertoriés depuis leur acquisition en 2001.

› 22 heures de maintenance sont nécessaires pour une heure de vol.

Le minuscule total pour 2 services
divisé par tout le plaisir que ça procure,
je retiens que c'est un excellent calcul,
me semble.

51,95 $ par mois
SANS FRAIS CACHÉS[1]

Sympatico Intermédiaire et ExpressVu

Internet Sympatico[MC] Intermédiaire
- Jusqu'à 4 fois plus rapide qu'Internet de base
- Vitesse constante[2]
- Services de sécurité GRATUITS avec mise à jour automatique: **Contrôle parental, Antivirus pour courriels, Bloqueur de fenêtres publicitaires et Antipolluriel**[3]
- Liberté de naviguer sans bloquer votre ligne téléphonique
- Installation facile et assistance technique 24/7

Télé numérique ExpressVu[MC]
- Jusqu'à 135 canaux
- Pause et reprise instantanée de la télé en direct
- Enregistrez jusqu'à 80 heures d'émissions

Location GRATUITE du récepteur vidéo personnel pendant 2 ans[4]
- Installation incluse et équipement garanti pour la durée de la location.

Épargnez 11 $ par mois de plus qu'avec l'offre de Vidéotron[MC].
Une économie de plus de 130 $ par année[5].

Magasins Espace Bell

1 888 603-8399

Bell
Et bien simple.[MC]

3351027A

L'offre est d'une durée limitée et est réservée aux nouveaux abonnés avec un engagement de 1 an à Sympatico Intermédiaire et de 2 ans à ExpressVu avec une programmation d'une valeur minimale de 32 $/mois (programmation française). Services offerts aux clients résidentiels, là où la visibilité directe et la technologie le permettent. Prix/offre sujets à changements sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour tout engagement. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. [1]Des frais d'envoi de 15 $ s'appliquent pour la trousse d'installation Sympatico lorsque vous commandez par téléphone. [2]La vitesse de téléchargement peut varier selon l'achalandage sur Internet. Capacité de 2 Go de téléchargement par mois; frais pour téléchargement en sus. [3]Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une sécurité absolue. [4]S'applique au modèle 5920; pour la location d'un autre modèle, un crédit jusqu'à concurrence de 10$/mois s'applique. Le client doit acheter une trousse de location, l'enregistrer entre le 1er octobre et 31 décembre 2005, et activer le système dans les 60 jours suivants; un crédit de 49,99$ s'applique alors sur le compte, avant les taxes. Le tarif mensuel alors courant (maintenant 10$) s'applique par la suite. [5]En comparaison pour la 1re année.
Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c. Vidéotron est une marque de commerce du Groupe Vidéotron Ltée.